



Plan de développement
Un long chemin à parcourir

Leaders

Sidi Bou-Saïd

Sur la liste de l'Unesco

Un vaste programme



Le jasmin : la fleur emblématique de la Tunisie



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Anouar Attia • Walid Bel Hadj Amor • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rataa Ben Achour • Yadh Ben Achour • Dr Hatem Ben Jemaa • Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh • Ridha Bergaoui • Aymen Bouali • Mourad Bourehla • Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Aref Hammami Marrakchi • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem • Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi • Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaies • Slaheddine Sellami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

Sommaire

Editorial

- 3** • Ces dépanneurs si précieux
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 10** • Le plan de développement: Un pas vers la décentralisation sur un long chemin à parcourir
Par Riadh Zghal

En couverture

- 12** • Sidi Bou-Saïd sur la liste de l'Unesco: un vaste programme
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Nation

- 24** • Le bien commun, raison d'être de l'État
Par Aymen Bouali

Chronique

- 28** • Controverses et remembrances
Par Abdelaziz Kacem

Poésie

- 30** • Elle est "elle" et son pays
Par Anouar Attia

International

- 34** • La crise malienne redessine la sécurité de l'Afrique du Nord: Quels enjeux pour la Tunisie?
Par Mourad Bourehla

Agriculture

- 38** • La courgette: un légume d'été plein de bienfaits, souvent sous-estimé en Tunisie
Par Ridha Bergaoui
44 • Le rouget: un poisson succulent aux qualités nutritionnelles remarquables
Par Ridha Bergaoui
50 • Le jasmin: la fleur emblématique de la Tunisie aux multiples vertus cosmétiques

Société

- 58** • Stand Up Paddle: le sport tendance de l'été en Tunisie
60 • Djerba: survol historique
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
66 • La nuit, une ressource oubliée: et si la Tunisie brillait par ses étoiles?
Par Saïd Masmoudi
70 • Football tunisien: l'inexorable descente aux enfers
Par Dr Hatem Jemaa

- 73** • Benjamin Constant: revisité par Hatem M'rad
76 • Taoufik Behi: l'artiste qui nous oblige à repenser la culture en Tunisie
Par Khadija Taoufik Moalla

- 78** • Radhouane Maazoun: la caméra chevillée au corps
80 • Mohamed Mehrezi: le journaliste, l'ambassadeur
83 • Hemdane Ben Aissa, un illustre directeur aux Nations unies

Billet

- 84** • Internet nous a promis le monde, les algorithmes nous ont rendu le voisin
Par Aymen Bouali



HENRY CAVILL



*L'élégance est une attitude

Elegance is an attitude
LONGINES



BEN JANNET & CO
1986

Boulevard Principal • Les Berges du Lac 1 • Rue Lac Victoria
Tunis City "Géant" • Mall of Sfax • Mall of Sousse



HYDROCONQUEST



• Par Taoufik Habaieb

Ces dépanneurs si précieux

Qui n'a pas eu recours à leurs services ces dernières semaines ? Avec des

expériences vécues différentes, les dépanneurs se sont imposés en toute urgence dans notre vie quotidienne. On les cherche désespérément, leur fait confiance et les paye rubis sur l'ongle. L'essentiel est qu'ils réparent la panne au plus vite.

Fortes chaleurs et coupures répétées du courant ont mis à rude épreuve les infrastructures et les équipements ménagers. Réfrigérateurs et machines à laver défaillants, climatisation en panne, connexion internet au gré de l'électricité et installations endommagées : rares sont ceux qui y échappent.

Trouver un réparateur compétent et disponible relève alors du parcours du combattant. Les recommandations circulent, les réseaux sociaux servent d'annuaire improvisé, mais rien ne garantit ni la qualification du technicien, ni la qualité de son intervention, ni la transparence de sa tarification. Le client ignore souvent si la panne a été correctement diagnostiquée, si les pièces remplacées sont neuves ou d'origine, si le prix demandé est justifié et, surtout, à qui s'adresser en cas de litige. Soumis à la pression de l'urgence, il paye!

Dans de nombreux pays, les métiers du dépannage sont mieux structurés. L'exercice de certaines professions est soumis à une qualification reconnue, parfois à une certification professionnelle ou à une inscription auprès d'une chambre des métiers. Le technicien remet systématiquement un devis au-delà d'un certain montant, délivre une facture détaillée précisant le coût de la

main-d'œuvre et celui des pièces remplacées, et offre, dans bien des cas, une garantie sur son intervention.

Ces bonnes pratiques sont inspirantes.

Le secteur du dépannage représente un gisement considérable d'emplois qualifiés, mais il souffre d'une forte informalité qui pénalise à la fois les consommateurs et les artisans sérieux. Ces derniers sont les premiers à subir la concurrence déloyale d'intervenants non déclarés, sans formation suffisante et sans responsabilité clairement établie.

Professionnaliser le dépannage est une nécessité. Une carte professionnelle délivrée aux artisans qualifiés constituerait un premier pas vers une meilleure identification des compétences. Elle pourrait être adossée à une formation certifiée. Certaines grandes marques s'y sont mises. Une garantie minimale sur les réparations offrirait également une protection bienvenue.

Une plateforme digitale, accessible via une application mobile, est à envisager. Elle pourrait répertorier les dépanneurs agréés, leurs spécialités, leurs zones d'intervention, leur disponibilité, leur certification ainsi que les évaluations laissées par les clients. Une telle transparence favoriserait naturellement les professionnels les plus performants.

Disposer d'un réseau de professionnels qualifiés n'est plus un simple confort. Dans un contexte où les épisodes climatiques extrêmes sont appelés à se multiplier, c'est une exigence de service public et un facteur de compétitivité. ■

T.H.

La BIAT sacrée pour la 6^e année consécutive « Meilleure Banque sur le marché de change en Tunisie » par Global Finance

La BIAT a été primée « Meilleure Banque sur le marché de change en Tunisie » pour l'année 2026 par le magazine international Global Finance, dans le cadre des Gordon Platt Foreign Exchange Awards. La Banque obtient ainsi cette distinction pour la sixième année consécutive, confirmant la constance de ses performances et la solidité de son positionnement sur le marché de change.



A propos de la BIAT :

Banque universelle, acteur de référence en Tunisie, la BIAT constitue aujourd'hui un groupe bancaire solide avec ses filiales dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs, du capital-investissement, de l'intermédiation boursière et du conseil. Implantée sur tout le territoire, la BIAT compte aujourd'hui 206 agences à travers toute la Tunisie. Plus de 2900 collaborateurs travaillent au service de tous ses clients : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises et institutionnels.

Très attentive à sa responsabilité sociétale, la BIAT a traduit son positionnement citoyen par de nombreux engagements. La création de la Fondation BIAT pour la jeunesse tunisienne, au printemps 2014, en est emblématique et ancre cet engagement de façon pérenne.

www.biat.com.tn

La BIAT a obtenu la récompense bancaire de « Meilleure Banque sur le marché de change en Tunisie » pour l'année 2026 par le magazine international de renom « Global Finance ».

Cette reconnaissance internationale vient récompenser la capacité de la BIAT à offrir à sa clientèle des solutions à forte valeur ajoutée, adaptées à un environnement financier de plus en plus exigeant et incertain.

Elle reflète la pertinence des choix stratégiques opérés par la BIAT et la mobilisation continue de ses équipes spécialisées, qui œuvrent au quotidien pour garantir un accompagnement optimal des clients, tant sur les opérations courantes que sur les besoins plus complexes en matière de couverture et de gestion des risques financiers.

Le processus de sélection mené par Global Finance repose sur une analyse approfondie intégrant plusieurs indicateurs clés de performance, parmi lesquels les volumes d'activité, la qualité d'exécution des opérations, la compétitivité des conditions proposées, le niveau d'innovation ainsi que la qualité de la relation client.

À travers cette distinction, la BIAT confirme son rôle de partenaire de référence pour les acteurs économiques en Tunisie, en mettant à leur disposition une offre complète et évolutive, soutenue par des infrastructures de marché robustes et des outils technologiques de pointe.

Cette nouvelle reconnaissance s'inscrit dans la continuité des efforts engagés par la BIAT pour renforcer ses expertises et anticiper les évolutions des marchés financiers. Elle illustre également la capacité de la banque à conjuguer performance, innovation et maîtrise des risques, tout en maintenant un haut niveau d'exigence en matière de qualité de service. Elle consacre surtout une dynamique d'excellence de son capital humain, et conforte l'ambition de la BIAT de poursuivre le développement de ses activités de marché selon les meilleurs standards internationaux.

Une confiance renouvelée, une excellence confirmée

La BIAT, élue meilleure banque sur le marché de change en Tunisie
pour la 6ème année consécutive



1er juillet

- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, préside une session de formation consacrée aux services consulaires numériques. Cette action s'inscrit dans le cadre de la préparation du déploiement des services « E-Consulat » et la modernisation de l'administration consulaire.
- Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Fethi Zouhair Nouri, participe, du 1er au 3 juillet 2026, au Congrès financier de la Banque de Russie à Saint-Petersbourg, en qualité d'invité d'honneur à l'invitation de la gouverneure de la Banque de Russie, Elvira Nabioullina.
- La ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, Asma Jebri, participe à l'ouverture de la 7e édition de la conférence Comesa dédiée aux femmes entrepreneures africaines.

2 juillet

- Mehdi Houas prend la présidence de Numeum, syndicat français du numérique, pour un mandat de trois ans.

3 juillet

- La Tunisie abrite la deuxième réunion de la commission mixte tuniso-irakienne de protection civile

4 juillet

- Ons Jabeur fait don d'un équipement de pointe à l'Institut Salah-Azaïez

5 juillet

- Les académies militaires en Tunisie obtiennent la certification internationale de qualité ISO 21001.
- INS : le taux d'inflation en Tunisie poursuit son ralentissement pour s'établir à 5,3 % en juin.

6 juillet

- Visite inopinée du Président Kais Saïed à la cité Intilaka et à M'nhla.
- Le ministère du Transport lance des mesures urgentes pour régler la situation du port de Skhira
- Ministère de l'Agriculture : 38 domaines agricoles domaniaux couvrant 17 mille hectares au profit des sociétés communautaires
- Emission d'un timbre-poste sur le thème "Euromed Postal : Mosaïques de la Méditerranée"

7 juillet

- Kais Saïed reçoit le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie qui lui a remis le rapport annuel de la banque.

8 juillet

- M. Mohamed Ali Nafti, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, effectue, une visite de travail en République Algérienne Démocratique et Populaire, pour coprésider avec son homologue algérien la réunion de la grande commission mixte tuniso-algérienne.
- La Tunisie obtient un prêt de 312 millions de dollars auprès du Fonds monétaire arabe.

9 juillet

- Le président de la République Kais Saïed reçoit la cheffe du gouvernement Sarra Zaïfrani Zenzri qu'il a chargée de présider le Conseil des ministres afin d'examiner plusieurs projets de loi et de décret. Au cours de l'entretien, le président de la République a notamment évoqué « certains événements provoqués » visant à attiser les tensions et à porter atteinte aux citoyens, selon un communiqué publié par la présidence de la République.
- En visite à Alger, le ministre des Affaires étrangères Mohamed Ali Nafti est reçu par le président algérien en marge de la réunion du Comité de suivi de la 23e session de la grande commission mixte tuniso-algérienne.
- Défense : cérémonie de remise des diplômes de la 48e promotion de l'École d'Etat-major.
- La Cheffe du gouvernement préside un Conseil des ministres : elle appelle à accélérer les projets publics avant le lancement du Plan 2026-2030.

10 juillet

- M. Mohamed Ali Nafti reçoit Mme Joséphine Frantzen, ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Tunisie, qui lui a rendu une visite d'adieu à l'occasion de la fin de sa mission dans notre pays.
- Il également reçu un appel téléphonique de son homologue nigériane, Bianca Odumegwu-Ojukwu.

11 juillet

- La Cheffe du gouvernement, Sarra Zaïfrani Zenzri, reçoit, au Palais du gouvernement à La Kasbah, le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Fethi Zouhair Nouri, qui lui a remis le rapport annuel de la Banque centrale pour l'année 2025.
- Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, annonce la préparation d'un projet de décret visant à transformer l'École d'aviation de Borj El Amri en Académie de l'air et à moderniser son organisation. Ce projet prévoit une refonte de la structure de l'établissement, afin de l'adapter aux avancées scientifiques et technologiques dans le domaine aéronautique, d'améliorer la préparation des forces armées, notamment l'armée de l'air, et de promouvoir le rayonnement de l'institution en tant que centre de formation de référence. L'Académie continuera ainsi à former les élèves officiers de l'armée nationale, les stagiaires des secteurs, public et privé, ainsi que les officiers des pays frères et amis.
- La Société des transports de Tunis (Transtu) et l'entreprise chinoise CRRC Nanjing Puzhen Co. Ltd concluent un accord portant sur la modernisation de la ligne Tunis-Goulette-Marsa (TGM), qui dessert la banlieue nord de la capitale, portant sur l'acquisition de 18 nouvelles rames électriques, pour un investissement global estimé à 75 millions d'euros, réparti à parts égales entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) et la Banque européenne d'investissement (BEI).

12 juillet

- Tenue de la 46e édition du Festival international de Béja du 22 juillet au 5 août avec 13 spectacles tunisiens.
- Les recettes cumulées du tourisme ont atteint 3 352,4 millions de dinars au cours du premier semestre 2026 (jusqu'au 30 juin), enregistrant une hausse par rapport à la même période de l'année dernière.
- Selon les indicateurs monétaires et financiers quotidiens publiés par la Banque centrale de Tunisie, ces recettes ont progressé de 141,2 millions de dinars par rapport à fin juin 2025, où elles s'élevaient à 3 211,2 millions.
- Décès de l'ancien émir du Qatar, le cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani, à l'âge de 74 ans.

13 juillet

- Le président de la République, Kais Saïed, adresse ses plus sincères condoléances à l'État du Qatar à la suite du décès du cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani.
- M. Mohamed Ali Nafti, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, reçoit François Dumont, ambassadeur du Royaume de Belgique en Tunisie, qui lui a rendu une visite d'adieu à l'occasion de la fin de sa mission dans notre pays.
- Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, s'entretient par téléphone avec son homologue français Laurent Nuziez, à l'initiative de ce dernier. Au cœur des discussions : les enjeux sécuritaires communs aux deux pays, notamment la lutte contre la criminalité transfrontalière et le trafic de drogue.
- Hammamet accueille le Sommet africain sur l'intelligence artificielle et la cybersécurité du 13 au 15 juillet
- Signature d'un accord de partenariat entre le ministère des Affaires religieuses et l'Union tunisienne de solidarité.

14 juillet

- L'Assemblée des représentants du peuple adopte, lors d'une séance plénière, deux projets de loi (n°38 et n°39 de 2026) liés à des accords de garantie signés le 3 novembre 2025 entre la Tunisie et la Banque mondiale. Le premier garantit un prêt de 384,8 millions d'euros accordé à la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg) pour financer un programme d'amélioration de l'efficacité, de la performance et de la gouvernance du secteur énergétique, le second concerne une garantie liée au Fonds pour les technologies propres visant le même objectif.
- Un projet de recherche baptisé « PERDUR » a été lancé pour soutenir et développer la filière du pistachier en Tunisie, en mettant l'accent sur les gouvernorats de Gafsa et de Kasserine, qui assurent près de 88 % de la production nationale.

15 juillet

- Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, présente à New York le troisième rapport national volontaire 2026 de la Tunisie sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, à l'occasion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, organisé du 13 au 15 juillet 2026 au siège des Nations unies.
- Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, se rend à la salle des opérations centrale de l'Office national de la protection civile afin de suivre les efforts déployés par les unités de la protection civile pour lutter contre les incendies de forêt enregistrés dans plusieurs régions, dans un contexte de forte vague de chaleur.
- Nafti présente, au Palais de Lusail à Doha, les condoléances du président de la République Kais Saïed à Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Emir du Qatar, à la suite du décès de l'Emir Père, Cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani.
- La ministre des Affaires culturelles, Amina Srarfi, assiste à la cérémonie d'ouverture de la Conférence ministérielle internationale pour la culture palestinienne, au musée du Prado à Madrid, en présence de plusieurs ministres de la Culture de différents pays du monde, ainsi que de représentants d'organisations internationales et régionales concernées par les affaires culturelles.

16 juillet

- Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sadok Mourali, honore les haltérophiles Ghofrane Gherissa, sacrée championne du monde juniors avec deux médailles d'or (à l'arraché et au total) et une médaille de bronze à l'épaulé-jeté dans la catégorie des 77 kg, ainsi que Hibat Allah Tebbini, médaillée de bronze à l'arraché dans la catégorie des +77 kg.

17 juillet

• Le ministre des Affaires étrangères Mohamed Ali Nafti reçoit Teemu Sepponen, ambassadeur de la République de Finlande en Tunisie, venu lui rendre une visite d'adieu à l'occasion de la fin de sa mission dans notre pays.

18 juillet

• Le président de la République, Kais Saïed, se rend au complexe hydraulique de Ghedir El Golla, relevant de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (Sonede), où il a inspecté l'ensemble des composantes de la station. Il s'est attardé sur plusieurs insuffisances, soulignant la nécessité d'y remédier dans les plus brefs délais, notamment en ce qui concerne les relations entre la station et les différents districts.

19 juillet

• La Coupe du monde de football 2026 s'achève par le sacre de la sélection espagnole, victorieuse de l'Argentine en finale sur le score de 1-0 après prolongation.

20 juillet

• Le chef de l'État, Kais Saïed, se réunit, au palais de Carthage, avec la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzi, le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, ainsi que le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Fethi Zouhair Nouri. Lors de cette réunion, le président de la République a évoqué la loi récemment promulguée portant approbation du Plan de développement 2026-2030.

• La ministre de la Justice Leïla Jafel se réunit avec le directeur de l'Institut supérieur de la profession d'avocat (Ispa), Imed Farhat.

• La ministre des Finances annonce que la Tunisie a remboursé, à la mi-juillet, la tranche due au titre de l'année 2026 de sa plus importante dette extérieure.

• Le ministère des Affaires sociales organise la 8e édition de la Conférence arabe sur la retraite et les assurances sociales à Tunis, du 20 au 22 juillet 2026. Placée sous le thème « Le parcours des réformes vers la sécurité de retraite », cette rencontre a réuni des experts pour assurer la pérennité financière des caisses et améliorer les pensions.

21 juillet

• Le président de la République, Kais Saïed, ratifie deux conventions de garantie conclues entre la Tunisie et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird) afin de soutenir le financement d'un vaste programme de modernisation de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg).

• Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, tient une séance de travail avec la Commission nationale de vaccination consacrée à l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de vaccination (2027-2030) fondée sur les dernières données épidémiologiques et les recommandations scientifiques, a annoncé le ministère de la Santé dans un communiqué.

22 juillet

• Le président de la République, Kais Saïed, préside au palais de Carthage une réunion sur les coupures prolongées d'eau, d'électricité et les incendies.

• Le ministre de la Défense nationale, Khaled Shili, reçoit à Tunis le commandant de l'Africom, le général Dagvin Anderson. Les discussions ont porté sur le renforcement du partenariat stratégique, le transfert de technologies de défense et le bilan des exercices militaires conjoints tels qu'African Lion.

• M. Mohamed Ali Nafti, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, a présidé au siège du Département une séance de travail avec la coordonnatrice résidente et les représentants des agences, fonds et programmes du système des Nations unies accrédités en Tunisie, et ce, dans le cadre de la poursuite du dialogue et de la concertation entre la Tunisie et l'organisation onusienne sur les perspectives de renforcement de la coopération mutuelle.

• M. Nafti s'entretient avec le secrétaire général de la Ligue arabe sur le renforcement de l'action arabe commune.

• Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, s'entretient avec Mark Davis, directeur régional pour la région Méditerranée méridionale et orientale à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd), accompagné de George Akhalkatsi, nouveau chef du bureau de la Banque en Tunisie.



Elections

Bureau du Conseil national de l'ordre des pharmaciens de Tunisie

• Président : **Mustapha Laroussi**

• Vice-président : **Nabil Mohsni**

• Secrétaire générale : **Thouraya Enneifer**

• Secrétaire générale adjointe : **Emira Kaouech**

• Trésorier : **Zied Najar**

• Membres élus : **Chamseddine Gadhoum, Myriam Ghalia Guerfali, Ghaya Merdessi, Senda Bahri, Mehdi Dridi, Razi Miliani et Wajdi Trabelsi.**



Distinctions

Le prix national pour la promotion de l'artisanat à caractère traditionnel et artistique au titre de l'année 2025 est attribué à :

• **Alaïcha Hmida**

Artisane spécialisée dans les métiers de tissage (tapisserie murale) du gouvernorat de Gafsa.

1 • **Ikram Chaltout**

Artisane spécialisée dans les métiers de l'argile et de la pierre (mosaïque) du gouvernorat de Ben Arous.

2 • **Ghofrane Ghrissa**

Haltérophilie (Mondiaux U17 à Cali, Colombie). Elle a été sacrée championne du monde dans la catégorie des 77 kg en remportant deux médailles d'or (à l'arraché et au classement général) et une de bronze (à l'épaulé-jeté)

3 • **Hibat Allah Tebbini**

Elle a décroché une médaille de bronze à l'arraché dans la catégorie des +77 kg.





Présidence du gouvernement

1 • Raja Yassine Bahri

Présidente de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts (Beït Al-Hikma)

• Rim Houas

Contrôleur en chef d'Etat, nommée au grade de contrôleur général d'Etat au comité du contrôle d'Etat relevant de la Présidence du gouvernement.

• Marwen Bouzid

Contrôleur en chef de la commande publique, nommé au grade de contrôleur général de la commande publique à la Haute instance de la commande publique à la Présidence du gouvernement.

Les contrôleurs en chef des dépenses publiques dont les noms suivent sont nommés au grade de contrôleur général des dépenses publiques au Comité du contrôle général des services publics à la Présidence du gouvernement :

- Saïda Gaidi,
- Sabeur Ben Mabrouk,
- Afef Gabri.



Les contrôleurs en chef des services publics dont les noms suivent sont nommés au grade de contrôleur général des services publics au Comité du contrôle général des services publics à la Présidence du gouvernement :

- Riadh Ezzine,
- Majdi Hammouda,
- Sana Ketiti.

• Kamel Haj Mahmoud

Administrateur en chef de greffe de la Cour des comptes, nommé au grade d'administrateur général de greffe de la Cour des comptes au corps de greffe de ladite Cour.

• Leila Afrini

Administrateur en chef de greffe, chargée des fonctions de directeur du greffe des chambres de première instance et des chambres d'appel au secrétariat général du Tribunal administratif.



2 • Sofiene Sahraoui

Analyste en chef, chargé des fonctions de directeur des systèmes d'information au secrétariat général de la Cour des comptes.

Ministère de la Justice

3 • Massoud Bartouli

Conseiller général des prisons et de rééducation de 1ère classe, chargé des fonctions de directeur régional à la direction régionale du ministère de la Justice à Kasserine.

• Khaled Sabri

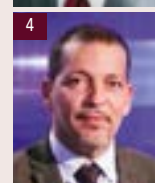
Ingénieur en chef, chargé des fonctions de directeur des bâtiments à la direction générale des services communs au ministère de la Justice.

BNA Assurances

1 • Mourad Hammami

Directeur général

[Décès]



1 • Abdelhak Khemiri

Magistrat à la Cour des comptes, chef de cabinet du ministre de la Défense nationale

2 • Radhouane Maazoun

Universitaire, enseignant à l'Isam, cinéaste, réalisateur

3 • Taoufik Béhi

Décorateur de cinéma

4 • Dr Amir Chater

Médecin dentiste, artiste et homme de culture

5 • Salah Farzit

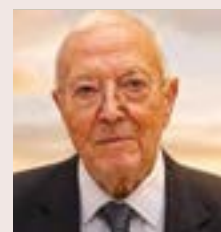
Chanteur et compositeur

Moncef Hergli

Une fidélité sans faille à Bourguiba

Il fut pendant de longues années la cheville ouvrière de l'action culturelle à Monastir, secrétaire général du comité culturel et directeur de la Radio régionale. Moncef Hergli était toujours dans l'entourage proche de Bourguiba, lorsque celui-ci rentrait dans sa ville natale... Il lui est toujours resté fidèle, attaché à son souvenir. Au gré de sa carrière, il sera nommé délégué et désigné dans différentes régions, avant de retrouver Monastir qu'il avait toujours chérie.

Qu'il repose dans la paix éternelle.





تونسسي مقيم بالفارج

مرمبا بيك ... مع AMEN BANK الحلمة تكبر و تعيش



www.amenbanktre.com

بنك الأمان
AMEN BANK
Le Partenaire de votre Succès





• Par Riadh Zghal

Le plan de développement Un pas vers la décentralisation sur un long chemin à parcourir

L'annonce de l'adoption d'un plan de développement sur 5 ans s'est accompagnée par un premier pas fait dans la direction de la décentralisation.

On ne peut que se réjouir du fait que l'élaboration de ce plan ait pris en considération les besoins exprimés au niveau des régions et pas seulement, au niveau des groupes de régions qui forment les districts aussi. L'existence du Conseil national des régions et des districts en tant qu'institution parlementaire représente en soi un pas franchi dans le sens de la décentralisation. Ce plan s'appuie sur une certaine parole donnée à la base dans sa conception, ce qui constitue en soi un exercice de démocratie délibérative. Mais cela demeure un début qui risque de ne pas répondre aux espérances qui y ont été placées si les projets annoncés ne voient pas le jour.

Ce risque est d'autant plus fort que les moyens financiers pour mettre le plan à exécution semblent trop réduits pour le permettre. Quand le pays traverse une crise multidimensionnelle et que la croyance en une possible démocratie est largement érodée, peut-on réellement assurer une croissance économique, une amélioration des conditions de vie des citoyens et un avenir radieux pour les nouvelles générations ?

On sait que le développement aux plans économique, social et culturel ne se réalise pas par les seuls moyens financiers, il dépend d'une vision politique et d'un engagement social, et cet engagement n'est effectif que s'il est soutenu par un contrat social. Lorsque l'Institut tunisien des études stratégiques a réalisé l'étude prospective «Tunisie 2025», il avait élaboré trois scénarii. Le scénario optimiste et souhaitable aurait pu bénéficier de plus d'attention, faire l'objet de débat et connaître

des débuts d'application dès la parution de l'étude. Ce qui n'a pas été le cas. C'est demeuré inaudible comme de nombreux travaux et projets de développement suivis de recommandations pertinentes au sens où elles auraient pu éviter tant de dysfonctionnements aboutissant à une grave crise multidimensionnelle.

Le contrat social représente un ciment social qui permet d'aller de l'avant vers l'intérêt commun, de supporter des sacrifices si nécessaire, de parer aux risques de fragmentation sociale et d'assurer une avancée socio-culturelle et politique. En l'absence d'un contrat social, les risques peuvent pointer à plusieurs endroits. Au niveau de la société dans son ensemble, c'est l'anomie (perte de valeurs, perte de repères), qui s'accompagne d'une banalisation de la violence dans ses différentes formes dont l'agression de l'environnement naturel et urbain. Au niveau du travail, le lien entre effort et gain s'estompe et la tendance à s'appuyer sur l'Etat (الانتكالية) se renforce. Au niveau politique, les luttes partisans, la montée de l'extrémisme de droite et de gauche alimentent le rejet de l'autre, la recrudescence du régionalisme et l'émergence d'un corporatisme tous azimuts...

L'étude prospective «Tunisie 2025» lancée par l'Ites en 2016 avait intégré un chapitre Contrat social. L'équipe pluridisciplinaire qui en était chargée avait imaginé des scénarii auxquels tendrait le pays selon l'état où il se trouvait à cette époque.

Le scénario souhaitable d'un contrat social s'appuierait sur six vecteurs de changement. La réalisation de chacun des changements étant actionnée par des leviers particuliers. Les vecteurs identifiés sont : 1. Le rapport des citoyens à l'Etat qui intègre la gouvernance nationale



Au plan politique : essoufflement de l'élan démocratique et risque d'un retour à la dictature ; ou aggravation des dysfonctionnements en présence générant le chaos.

Au plan économique : taux de croissance faible ou négatif, extension de l'économie informelle, de la corruption, multiplication des grèves et désengagements au travail, un véritable naufrage,

Au plan social : allégeance, népotisme, patrimonialisme, croyance en l'Etat providence, alors que l'Etat est affaibli économiquement et politiquement, frustrations et colère pouvant conduire à la révolte ; manque de confiance dans les institutions, crise des rapports intergénérationnels, une société en voie d'effritement



et régionale, la place et le rôle de la société civile dans cette gouvernance, 2. La confiance dans les institutions, 3. Le système de valeurs en rapport avec la cohésion sociale, 4. L'emploi et la sécurité sociale, 5. Les relations de travail, 6. La consolidation et l'exploitation des potentiels disponibles.

Ces vecteurs seraient actionnés par une vingtaine de leviers qui commencent par une réforme du cadre législatif associé à une nouvelle perception de l'Etat orientée vers la responsabilisation des citoyens et la bonne gouvernance, et finissent par la valorisation des potentiels disponibles dont le leadership des jeunes et des femmes. C'est d'une vision stratégique et d'un vaste programme politique qu'il s'agit et qui s'impose désormais pour éviter le scénario catastrophe décrit par l'étude de l'Ites dans son chapitre «Contrat social»:

« Au plan politique : essoufflement de l'élan démocratique et risque d'un retour à la dictature ; ou aggravation des dysfonctionnements en présence générant le chaos.

Au plan économique : taux de croissance faible ou négatif, extension de l'économie informelle, de la corruption, multiplication des grèves et désengagements au travail, un véritable naufrage,

Au plan social : allégeance, népotisme, patrimonialisme, croyance en l'Etat providence, alors que l'Etat est affaibli économiquement et politiquement, frustrations et colère pouvant conduire à la révolte ; manque de confiance dans les institutions, crise des rapports intergénérationnels, une société en voie d'effritement»

Aujourd'hui qu'un pas a été fait en direction de la voix donnée à la base pour la conception d'un plan de

développement, le gros reste à faire pour capitaliser sur cet exercice de décentralisation malgré les imperfections que l'on peut lui reprocher. La réalisation de ce plan ambitieux exige la mobilisation de ressources et l'engagement des forces vives. Et pour revenir au scénario souhaitable de l'Ites, il y a lieu de revisiter l'arsenal juridique truffé d'obstacles à la libération des énergies productives, d'actionner tous les leviers favorables au partenariat public-privé, de dessiner clairement les contours du commun aussi bien au niveau national que régional. Cela ne peut se réaliser sans des avancées significatives dans l'instauration d'une bonne gouvernance dont les piliers sont la participation, la transparence et la redevabilité, particulièrement celle de l'élite présente dans les institutions politiques et administratives. La bonne gouvernance n'aide pas seulement à assurer la performance dans la réalisation des projets locaux, régionaux ou nationaux, elle constitue le moteur de l'avancée vers une démocratie qui ne se réduit pas à glisser une feuille dans l'urne à l'occasion des élections périodiques, mais vers une démocratie délibérative qui assure la liberté d'expression et la conscience de l'intérêt commun. Cette forme de démocratie qui ne s'arrête pas à l'expression d'une voix exposée par ailleurs à diverses formes de manipulation par l'argent et par la domination des médias, mais donne de la voix au citoyen à plus d'une occasion. C'est d'une telle démocratie dont le pays a besoin afin de motiver toutes les forces vives à se mobiliser pour la réalisation d'un grand projet comme celui d'un plan quinquennal. Quand on est un petit pays, comme le nôtre, qui cherche à assurer sa souveraineté dans un monde en pleine mutation, on a intérêt à réunir toutes ses potentialités et se rappeler ce proverbe coréen des menaces auxquelles il s'expose comme «une crevette au milieu de requins»■

R.Z.

En couverture

Sidi Bou-Saïd

Sur la liste de l'Unesco

Un vaste programme

• Par Mohamed-El Aziz
Ben Achour

Un hommage de l'Unesco au patrimoine urbain, architectural
et culturel de la Tunisie et un soutien à sa préservation.





Le 25 juillet 2026, la 48^e session du Comité du patrimoine mondial, réuni à Busan, en Corée du sud, a adopté, sur la recommandation du Conseil international des monuments et des sites (Icomos), l'inscription du village de Sidi Bou-Saïd sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Davantage qu'un encouragement, cette décision est, en quelque sorte, un couronnement car ce site historique fait depuis plus d'un siècle l'objet d'une attention particulière de la part de l'Etat par

le biais, successivement, du Service des antiquités, puis de l'Institut national d'archéologie et d'art (Inaa) et, enfin, de l'Institut national du patrimoine (INP), appuyés principalement sur le fameux décret de 1915 ainsi que sur le décret 85-1246 de 1985 et le code du patrimoine de 1994. L'idée judicieuse prise dans les années 1970 par le directeur général de l'Inaa d'associer Sidi Bou-Saïd au parc de Carthage avait rendu plus pratique le recours à d'éventuelles sollicitations de l'Unesco. C'est ainsi qu'en 1976, nous réussîmes



■ Le souk



à bénéficier de l'appui de cette agence onusienne au moment où, sous l'égide du District de Tunis, nous tirions la sonnette d'alarme sur la dangereuse instabilité de la colline. En 1980, la commune de Sidi Bou-Saïd et le conservateur

du site, signataire de ces lignes, furent les premiers à recevoir le Prix Aga Khan pour l'architecture islamique (Aga Khan Award for Architecture). Il faut également souligner ici le rôle fondamental des élites artistiques, littéraires et intellectuelles dans la réputation dont jouit le village et dans la conscience, partagée par le plus grand nombre, d'une indispensable vigilance en matière de protection et de mise en valeur architecturales et culturelles.

On ne manquera pas non plus de souligner le rôle des études historiques sur Sidi Bou-Saïd, son tissu urbain, ses demeures et ses monuments, la vie qui l'animait naguère en tant que villégiature d'été et sa culture s'articulant autour de la zaouia-mosquée du grand soufi Abou Saïd Khalaf Ibn Yahia

el-Temimi el- Béji (1156-1231), ensemble monumental créé au XVIII^e siècle sur ordre de Hussein Bey, le fondateur de la dynastie husseïnite. On voudra bien nous permettre d'évoquer ici l'atmosphère qui régnait au village au temps des pachas beys en reproduisant un extrait de l'étude que nous avons consacrée à ce thème dans *Leaders* de décembre 2019. Dans le sillage de leurs princes, les citoyens de Tunis contractèrent rapidement l'habitude de villégiaturer, la belle saison venue, au Djebel el Manar, l'autre nom de Sidi Bou-Saïd. Magistrats religieux, imams, chefs de confréries soufies, enseignants, notaires, marchands et artisans constituaient la majorité de cette population saisonnière. Habités à la trame pratique et rassurante de la médina, les beldis adoptèrent au village



un plan composé d'un réseau de ruelles, de placettes et d'impasses reliant les maisons les unes aux autres ; lesquelles reprenaient d'ailleurs le modèle architectural de leurs palais et demeures de Tunis. Un souk bordé de petites boutiques et d'un fondouk assurait l'approvisionnement des estivants. Sidi Bou-Saïd se distinguait ainsi par cette allure de médina en réduction, inondée de lumière et bercée par la brise du vent d'est, le chargui.

Ce cadre enchanteur ne pouvait que donner naissance à un art de

vivre typique de ce qu'était jadis la culture tunisoise associée à la villégiature. La fréquentation des cafés était un élément essentiel dans les loisirs de l'après-midi et des longues soirées d'été. Le célèbre Café des Nattes était d'une fréquentation disons populaire. Le café Nadhour, plus proche du club que du simple café, avait une clientèle chic. On y jouait aux cartes, certes, mais aussi aux échecs, on y écoutait volontiers le fdaoui, conteur de diverses épopées plus ou moins légendaires. Ce café était surtout le haut lieu de la grande musique arabe, le malouf.

La présence centrale de la zaouia conférait à l'ambiance estivale un caractère empreint de ferveur religieuse. Jusqu'à nos jours, tous les jeudis, les adeptes chadouliya et aïssaouyas y effectuent leur rituel rythmé par des incantations. En outre, tous les ans au mois d'août a lieu, durant trois jours, la procession dite «*khajja*», grand rendez-vous des confréries. A la fin de la saison, Sidi Bou-Saïd accueille une autre manifestation soufie, celle des adeptes chadouliyya dont le maître spirituel, Sidi Belhassan, fut un disciple d'Abou Saïd.



■ Oeuvre de Zoubeir Turki

En ce qui concerne la situation actuelle, l'Icomos note, dans son rapport relatif à l'inscription du village, que «*la vitalité de la vie spirituelle soufie et l'intégrité urbanistique et architecturale du village sont préservées ; de même que son environnement paysager qui demeure en grande partie inchangé Néanmoins, le surtourisme affecte négativement la qualité*





■ Les marches du café des nattes (à l'origine, accès principal de la zaouïa), la zaouïa et le minaret vde la mosquée (XVIII s.)



■ Dame tunisoise brodant. Oeuvre caractéristique du regretté Jellal Ben Abdallah, éminente figure de Sidi Bou Saïd



■ Procession soufie (kharja) en 2017

de la vie et rompt avec l'authenticité du village».

L'Icomos, tout en recommandant à la 48e session du Comité d'inscrire Sidi Bou-Saïd sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, saisit cette occasion pour mettre en relief les points suivants :

- Le site est dangereusement instable en raison de sa nature géologique et de facteurs environnementaux.

«Les pressions dues au développement sont en grande partie sous contrôle mais le tourisme excessif est une préoccupation



■ La zaouïa et le tombeau du saint.



En couverture

■ Une salle
du musée-dar
Annabi



majeure qui nécessite une réorganisation stratégique car il semble affecter négativement le caractère du bien».

A la lumière de toutes ces observations, le rapport de l'Icomos dresse une série de recommandations destinées à l'Etat partie, dont voici les principales :

- a)** Rassembler de toute urgence la documentation historique sur le phénomène de glissements de terrain ; mener à terme l'étude technique la plus récente ; actualiser la cartographie des fissures et des points d'instabilité liés aux glissements de terrain ;
- b)** Mettre en œuvre le Plan de gestion des risques naturels et élaborer un plan d'urgence sur la base des études réalisées pour répondre aux principales menaces pesant sur l'intégrité du site ;
- c)** Préparer un inventaire complet des attributs et réaliser une évaluation de l'état de conservation, qui devrait guider l'élaboration d'un programme de conservation ;
- d)** Développer davantage le plan de gestion et assurer sa mise en œuvre ;



f) Poursuivre la progression du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (Psmv) du bien. »

Au terme de cet article rédigé en guise de salut à l'occasion de l'inscription de Sidi Bou-Saïd sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco – le dixième site pour notre pays –, il faut rendre hommage aux efforts déployés par les responsables du patrimoine historique et des

ministères concernés (Affaires culturelles et Affaires étrangères). L'énergie qu'ils ont déployée a permis, en effet, que l'inscription obtenue le 25 juillet en Corée coïncide avec le lancement du programme du gouvernement concernant la nécessaire consolidation de la colline qui supporte tant bien que mal ce joyau de l'art et de l'architecture non seulement de la Tunisie mais aussi

de la Méditerranée et du monde musulman. De la sorte, la mobilisation de la coopération scientifique, diplomatique et financière en sera facilitée. 

Md.A.B.A.

Lauréat de l'Aga Khan Award
for Architecture (1980)

Ancien conservateur du site de Sidi Bou-Saïd

Ancien ministre de la Culture et de la
Sauvegarde du patrimoine.

mahindra^{Rise}

PICKUP DC

4X4 OU 4X2



معاك مهما كان الطريق

www.mahindra-tunisie.com

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

Nous suivre



MAHINDRA TUNISIE

Quand le financement immobilier devient un accompagnement durable



ATB
التونسية

3^{ème} Édition
100 JOURS SAKAN
ثالث فرصة في حياتك
CRÉDITS IMMOBILIERS À **TAUX TRÈS AVANTAGEUX !**

Simulez votre crédit

QR code

@ArabTunisianBank
www.atb.tn

Dans un contexte où l'immobilier demeure l'un des principaux projets d'investissement des ménages tunisiens, les attentes des acquéreurs ne se limitent plus aux seules conditions de financement. Rapidité de traitement, accompagnement, proximité et qualité de service sont désormais des critères tout aussi déterminants dans la concrétisation d'un projet. Une vision que partage pleinement la direction de la banque, comme le souligne Riadh Hajje, Directeur Général de l'ATB: «Le financement de l'habitat constitue un axe stratégique pour l'ATB. À travers nos solutions de crédit immobilier, nous réaffirmons notre engagement à accompagner les Tunisiens dans la concrétisation de leurs projets de vie. Nous croyons fermement que le rôle d'une banque est d'être un partenaire de confiance, capable de proposer des solutions adaptées et accessibles pour contribuer durablement au développement du patrimoine des particuliers et soutenir leurs ambitions.»

C'est dans cette logique que l'Arab Tunisian Bank (ATB) renouvelle, pour la troisième année consécutive, sa campagne «100 Jours SAKAN». Lancée le 1er juin 2026 pour une durée de 100 jours, cette initiative s'adresse aussi bien aux Tunisiens Résidant en Tunisie (TRT) qu'aux Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE), avec une ambition claire : faciliter l'accès à la propriété grâce à des solutions de financement adaptées et à un accompagnement à chaque étape du projet.

Un marché porté par des besoins durables

Acheter un premier logement, construire une maison, rénover un bien familial ou acquérir un terrain : ces projets continuent d'occuper une place centrale dans les priorités des ménages tunisiens. Au-delà de leur dimension patrimoniale, ils traduisent une volonté de préparer l'avenir, de sécuriser la famille et d'investir dans un actif durable.

Les chiffres confirment cette dynamique. À fin décembre 2025, les encours des crédits destinés à l'acquisition de logements atteignaient 13,357 milliards de dinars^(*), tandis que les financements consacrés à l'aménagement et à la rénovation représentaient 11,297 milliards de dinars^(*).

Les Tunisiens Résidant à l'Étranger participent également à cette dynamique. En 2025, leurs transferts ont atteint un niveau historique de 11,445 milliards de dinars^(*), soit 6,6% du PIB. Selon l'Ofce des Tunisiens à l'Étranger, une part importante est orientée vers l'investissement immobilier. Pour beaucoup, acquérir un bien en Tunisie constitue à la fois un investissement durable, la préparation d'un retour au pays et la transmission d'un patrimoine familial.

C'est dans ce contexte que l'ATB déploie «100 Jours SAKAN», avec la volonté d'apporter des solutions concrètes à des besoins qui demeurent au cœur des préoccupations des familles tunisiennes.

Une offre conçue pour tous les projets immobiliers

Parce qu'aucun projet ne ressemble à un autre, l'ATB propose une offre couvrant l'ensemble des besoins liés à l'habitat : acquisition d'un terrain, achat d'un logement neuf ou ancien, construction d'une habitation ou rénovation grâce à l'offre Renov.

Cette approche permet d'accompagner chaque client selon son profil, son budget et la nature de son projet, avec des solutions de financement adaptées à chaque étape de son parcours immobilier.

Des conditions qui facilitent le passage à l'action

Dans un marché où les opportunités se jouent parfois en quelques jours, la rapidité d'exécution constitue un véritable atout.

La campagne «100 Jours SAKAN» repose ainsi sur des conditions de financement préférentielles, un traitement accéléré des demandes de crédit, une réduction de 20 % sur l'assurance vie, ainsi qu'un accompagnement personnalisé jusqu'à la concrétisation du projet. Au-delà des avantages financiers, cette approche vise à simplifier les démarches, réduire les délais de traitement et offrir aux clients davantage de visibilité dans la réalisation de leur projet immobilier.

3^{ème} Édition
100 JOURS SAKAN

ثالث فرصة في حياتك

CRÉDITS IMMOBILIERS À TAUX TRÈS AVANTAGEUX !

Simulez votre
crédit



@ArabTunisianBank
www.atb.tn

Une attention particulière portée aux Tunisiens Résidant à l'Étranger

Pour les Tunisiens Résidant à l'Étranger, un investissement immobilier en Tunisie répond souvent à plusieurs objectifs : préparer un retour, constituer un patrimoine, sécuriser un investissement ou transmettre un héritage familial.

Afin de répondre aux contraintes liées à la distance et aux démarches administratives, l'ATB a développé un accompagnement spécifique permettant aux TRE de gérer leur projet avec davantage de simplicité.

Ils bénéficient notamment d'une possibilité de remboursement trimestriel, d'une adresse électronique dédiée (TRE@ATB.COM.TN) ainsi que d'un canal WhatsApp assurant un suivi rapide et personnalisé. Un dispositif qui traduit la volonté de la banque de maintenir une relation de proximité avec ses clients, où qu'ils résident.

Une banque accessible à chaque étape du projet

Au-delà des solutions de financement, l'ATB place la qualité de la relation client au cœur de son approche.

Pendant toute la durée de la campagne, les équipes de la banque sont mobilisées pour informer les clients, les orienter vers la solution la plus adaptée à leur situation et assurer un traitement rapide de leurs demandes. Les porteurs de projets peuvent se rapprocher de l'agence ATB la plus proche ou prendre contact via les différents canaux de communication de la banque afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

«Notre ambition est d'apporter une réponse durable aux projets immobiliers des Tunisiens», a déclaré Chaker Jedidi, Directeur Central du Retail à l'ATB. «Le

financement immobilier constitue un axe majeur pour l'ATB. Avec «**100 Jours SAKAN**», notre ambition n'est pas uniquement de proposer des conditions avantageuses pendant une période donnée, mais d'apporter une réponse globale à un besoin durable. Nous avons fait le choix d'allier compétitivité, rapidité de traitement et proximité afin d'offrir à chaque client, où qu'il soit, une expérience plus simple et plus fluide. Cette campagne traduit concrètement notre volonté de faire de l'ATB un partenaire de référence dans la réalisation des projets immobiliers des Tunisiens.»

Construire aujourd'hui, accompagner demain

En reconduisant «**100 Jours SAKAN**» pour une troisième édition, l'ATB confirme une vision du financement immobilier qui dépasse le simple crédit. À travers cette campagne, la banque réaffirme sa volonté d'accompagner durablement les projets des Tunisiens en s'appuyant sur des solutions compétitives, une relation de proximité et une qualité de service adaptée aux attentes de ses clients.

Au-delà d'une campagne commerciale, «**100 Jours SAKAN**» illustre une conviction : un projet immobilier ne se résume pas à un financement. Il s'inscrit dans un parcours de vie que l'ATB entend accompagner dans la durée, avec l'ambition d'être un partenaire de confiance à chaque étape.



Le bien **commun**, raison **d'être de l'État**



• Par Ayman Bouali

On reconnaît parfois mieux l'État à ce qu'il exige qu'à ce qu'il rend possible. Il se manifeste dans le formulaire à remplir, l'autorisation à obtenir, la taxe à payer ou le document à fournir. En revanche, lorsqu'on attend une route sûre, un hôpital prêt à recevoir un malade ou des secours capables d'arriver rapidement, sa présence paraît parfois moins évidente.

Ce décalage pose une question simple: à quoi sert l'État?

Il ne sert pas seulement à maintenir l'ordre. Une société a besoin d'une puissance commune pour protéger les droits, secourir les plus fragiles et accomplir ce qu'aucun citoyen ne peut réaliser seul.



C'est cela, au fond, le bien commun: non pas un bonheur uniforme décidé d'en haut, mais un cadre sûr, juste et suffisamment solide pour permettre à chacun de construire sa vie. Se soigner, apprendre, travailler, entreprendre, se déplacer et élever ses enfants sans avoir constamment le sentiment de lutter contre son propre pays.

En Tunisie, l'administration n'apparaît pourtant pas toujours comme un service auquel on s'adresse, mais comme une épreuve à traverser. On revient avec un document supplémentaire, on cherche le bon bureau, on attend une signature, puis une autre. Peu à peu, la procédure cesse d'être un moyen et devient une fin en soi.

Un pays sérieux a besoin de règles. Il doit lutter contre la fraude, la corruption, le blanchiment et les trafics.

Mais un contrôle juste sait ce qu'il cherche, qui il vise et jusqu'où il doit aller. Lorsqu'il traite indistinctement le citoyen honnête et le fraudeur, il ne renforce pas la confiance: il installe le soupçon.

La question des devises en offre un exemple révélateur. Lorsqu'un citoyen reçoit de l'argent de l'étranger ou revient avec des devises légalement acquises, il se heurte parfois à une succession de déclarations et de justificatifs dont il peine à comprendre la logique. Le risque n'est pas seulement administratif : à force de suspecter tout le monde, on finit par décourager ceux qui empruntent les circuits officiels.

Un pays qui a besoin de devises ne peut transformer leur entrée en expérience dissuasive. Il doit combattre les flux illicites avec fermeté, sans décourager les transferts légaux. Le contrôle n'est utile que s'il protège l'économie sans rebuter ceux qui souhaitent y contribuer.

Le même malaise apparaît dans la manière dont nous regardons ceux qui sont partis et ceux qui sont restés. Il est légitime que les Tunisiens établis à l'étranger bénéficient de dispositifs maintenant leur lien avec le pays. Leur contribution mérite naturellement d'être reconnue. Mais cette reconnaissance ne devrait jamais donner à ceux qui vivent en Tunisie le sentiment d'être devenus les oubliés de la République.

Celui qui demeure ici, travaille, paie ses impôts et élève ses enfants doit parfois consentir un effort démesuré pour acheter une voiture, accéder à un logement ou lancer une activité. Aucune société ne peut durablement laisser croire que partir ouvre les possibilités tandis que rester impose le renoncement. La fidélité quotidienne au pays mérite, elle aussi, d'être reconnue.

L'énergie solaire en fournit une autre illustration. Avec son ensoleillement, la Tunisie devrait faire de cette énergie une évidence nationale. J'ai voulu comprendre comment un particulier pouvait installer des panneaux photovoltaïques et céder son surplus au réseau.

Je pensais trouver des réponses sur la puissance nécessaire, le coût de l'installation et sa durée d'amortissement. J'ai surtout découvert des dossiers, des validations et une multiplicité d'interlocuteurs. Plus j'avais, plus la procédure semblait s'allonger.

J'ai fini par me demander, non sans ironie, si une petite mission vers la Lune ne serait pas plus simple à préparer.

L'anecdote prête à sourire. Le problème, lui, est sérieux. Combien de projets disparaissent ainsi avant même de commencer ? Pour un investisseur, la bureaucratie n'est pas seulement une gêne. Elle représente du temps perdu, un coût supplémentaire et une incertitude permanente.

Il est difficile de prétendre attirer l'investissement lorsque chaque projet doit avancer dans un environnement aussi incertain. Les procédures trop longues ne sont pas une simple gêne administrative : elles finissent par peser directement sur la décision d'investir.

La responsabilité de l'État ne s'arrête toutefois pas à l'économie. Elle devient encore plus évidente lorsqu'une vie est en danger.

Sur les grands axes autoroutiers, la mise en place d'un véritable secours hélicoptéré mérite d'être étudiée sérieusement. Après un accident grave, notamment lorsqu'il survient loin d'un hôpital, quelques minutes ne sont jamais un détail. Elles peuvent déterminer les chances de survie d'un blessé et la gravité des séquelles qu'il conservera. Dans une telle situation, l'hélicoptère n'a rien d'un équipement de prestige: il répond à un besoin concret de service public.

La même réflexion vaut pour les plages. Un drone peut repérer rapidement une personne emportée par le courant, transmettre sa position aux sauveteurs et, lorsqu'il est conçu pour cela, larguer une bouée en attendant leur intervention. Il ne remplacera jamais la présence humaine ni la formation des équipes de secours, mais il peut leur faire gagner un temps précieux. Ce type d'équipement représente une dépense limitée lorsqu'on la compare à son utilité et aux vies qu'il peut contribuer à sauver.

Un État révèle ses choix non par les discours prononcés après les drames, mais par les moyens préparés avant qu'ils ne surviennent.

Ces exemples ne prétendent pas épuiser les priorités de l'action publique. Ils illustrent simplement une

idée : un État se juge d'abord à ce qu'il rend effectivement possible.

Réformer l'État ne signifie donc pas l'affaiblir. La Tunisie a besoin d'institutions solides. Mais leur solidité ne doit pas se confondre avec leur lourdeur.

Avant d'ajouter une règle, il faudrait se demander ce qu'elle protège réellement. Avant d'exiger une autorisation, vérifier qu'elle répond à un risque sérieux. Lorsqu'une démarche est nécessaire, le citoyen devrait connaître son délai, son coût et le responsable chargé de la traiter.

La numérisation ne suffit pas. Un formulaire inutile reste inutile, même lorsqu'il est rempli sur un écran. Moderniser, c'est simplifier, supprimer les étapes sans objet et éviter de réclamer au citoyen des informations que l'administration possède déjà.

Je ne crois pas que notre État manque partout de compétences ou de bonnes volontés. Je crois plutôt que l'empilement des règles nous a parfois fait perdre de vue leur finalité. On finit par respecter la procédure pour elle-même, sans toujours regarder ce qu'elle produit dans la vie réelle.

Il faudrait retrouver une habitude simple : avant chaque décision, se demander ce qu'elle changera concrètement pour le citoyen. Va-t-elle lui faire gagner du temps ? Protéger un droit ? Sauver une vie ? Lever un obstacle ? Rendre un projet possible ?

Le bien commun n'est pas une formule philosophique destinée aux discours officiels. Il se vérifie dans les détails: une démarche accomplie en deux jours plutôt qu'en deux mois, un entrepreneur qui peut commencer à travailler, un accidenté pris en charge à temps, un jeune qui n'est pas obligé de quitter son pays pour espérer vivre dignement.

Au bout du compte, un pays ne tient pas seulement par ses ressources, ses institutions ou ses lois. Il tient aussi par la confiance de ceux qui y vivent, y travaillent et choisissent d'y construire leur avenir.

C'est peut-être cela, finalement, le bien commun : rendre possible une vie digne avant de promettre une vie meilleure..■

A.B.

UBCI partenaire officiel du Festival de Hammamet

Du **11 - 07**
Au **13 - 08**

2 0 2 6



• Par Abdelaziz Kacem



Controverses et remembrances

1

Un fidèle lecteur de mes chroniques, après un préambule élogieux, s'étonne de me voir, selon son expression, «fuir» une actualité brûlante où se joue, à ses yeux, le destin de l'humanité tout entière. Commentant mes derniers écrits, il me pose une série de questions : le rappel obstiné des pages les plus glorieuses de l'arabité classique constitue-t-il, pour vous, un refuge où attendre l'apocalypse? Ne craignez-vous pas d'être perçu comme un passéiste ou, à tout le moins, comme un nostalgique? À l'intellectuel qu'il m'incombe d'être, je dois une réponse.

2

Nostalgique? Pourquoi pas? La nostalgie, pôle affectif de la mémoire, est la mère de quelques-uns des plus grands chefs-d'œuvre de la littérature universelle. Passéiste? Ayant toujours fait le choix de la modernité, je me suis constamment interdit cette sentence paresseuse : «C'était mieux avant.»

3

Pour le citoyen du monde, l'histoire n'est pas un refuge. La géographie pourrait l'être, mais elle est aujourd'hui livrée à une gouvernance sans foi ni loi; un ordre mondial de nature mafieuse ne cesse de semer le désordre. Alors le poète invétéré s'interroge:

كُلُّ أَرْضٍ مَسَّهَا الدَّاءُ وَسَاءَتْهَا الظُّرُوفُ
دَلَّنِي الْيَوْمَ عَلَى أَرْضٍ بِهَا يَحِلُّو الْوُقُوفُ

Où aller ? Tous les lieux sont touchés par la crise.

Trouve-moi une terre où la halte est exquise.

4

Plus les choses se compliquent, plus il devient nécessaire de les simplifier. L'homme arabe est aujourd'hui en passe d'être dépossédé à la fois de sa terre et de sa mémoire. Il a vu s'émousser

jusqu'à ses réflexes existentiels; il en vient à confondre ses ennemis avec ses alliés et presque à accréditer l'image que lui renvoie le miroir déformant des grands médias occidentaux: celle d'un être inférieur, d'un sous-homme tel que le dépeint la propagande d'un sionisme devenu génocidaire. «*Certains éditorialistes des médias du groupe Bolloré*» nous disent, explicitement ou implicitement: vous n'êtes rien et vous n'avez jamais rien été.

5

Le doute commence alors à ronger une partie des intellectuels arabes, qui s'abandonnent désormais à une véritable autodépréciation. C'est à ce phénomène que je réagis. S'il est vrai que les Arabes d'aujourd'hui ont touché le fond, leurs ancêtres, eux, furent parmi les grands bâtisseurs de la civilisation humaine. Je considère qu'il est de mon devoir, comme de celui de mes pairs, de le rappeler inlassablement, afin de rabattre le caquet d'un Occident chaque jour plus arrogant et, paradoxe cruel, de moins en moins instruit de sa propre histoire. Quand l'arbre brûle, je laisse les branches aux pompiers; je me penche sur les racines.

6

Le plus paradoxal est peut-être que ce que je sais de l'apport décisif de mes aïeux à l'Europe, dans les domaines des sciences, de la philosophie et de la littérature, je le dois pour l'essentiel à mes maîtres de la Sorbonne. Ce sont eux qui nous ont remis le récépissé irréfutable attestant que nous sommes, nous aussi, des actionnaires de premier plan à la bourse des grandes valeurs culturelles de l'Occident. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Je pense à Massignon, à Blachère, à Pellat, à Berque, à Miquel, Rodinson, Lévi-Provençal et autres Cahen...



7

C'est donc sans la moindre gaieté de cœur que nous constatons, en ces temps privés de grandeur et de charisme, la dégradation préoccupante de notre rapport à ce même Occident, au point que notre imaginaire lui-même s'en trouve profondément affecté. Notre imaginaire! Longtemps, et pour des raisons que l'histoire rend aisément compréhensibles, ceux de ma génération ont regardé l'Europe latine et anglo-saxonne avec un mélange d'admiration et de respect intimidé. Ses élites intellectuelles, scientifiques et politiques constituaient pour nous un modèle. Nous les avons choisies comme maîtres et, souvent, comme amis.

8

Peu nous importaient les sarcasmes de nos identitaristes, qui dénonçaient chez nous ce qu'ils appelaient 'uqdat al-khawâja', le «*complexe de l'Occidental*», ou plus sévèrement encore, le «*complexe du colonisé*». Nous nous reconnaissons plutôt dans l'héritage de Taha Hussein, l'un des grands pionniers de la modernité arabe. Plus de deux décennies avant le recouvrement de notre indépendance, il exhortait déjà ses contemporains à suivre la voie empruntée par les Européens afin de devenir leurs égaux, «*leurs partenaires en civilisation*», partageant avec eux ce qu'elle comporte de grandeurs et de faiblesses, de mérites et de défauts.

9

À cette époque, non seulement les élites occidentales nous paraissaient en avance sur les nôtres, mais nous prêtions également aux sociétés européennes elles-mêmes, jusque dans leurs couches populaires, une maturité civique et culturelle supérieure. C'est sans doute sur ce point que nous nous sommes le plus lourdement trompés. La démocratisation de l'ignorance, la montée des populismes et le retour des passions identitaires nous ont depuis appris qu'aucune société n'est immunisée contre les régressions de l'esprit ni contre les tentations de l'irrationnel. (Relire mon dernier article: L'arabophobie s'en prend aux chiffres arabes).

10

Ah, le brûlant, l'incandescent, le délirant huitième mois de l'année. Son nom nous rappelle l'empereur Auguste, mais aussi le grand Bourguiba, à Monastir, son lieu de naissance et l'arène de ses joutes poétiques, somptueuses festivités de son anniversaire et de celui de la promulgation du révolutionnaire Code du statut personnel. À nous, qui avons vécu l'épopée, d'en assurer la pérennité du souvenir. ■

A.K.

Elle est “elle” et son pays



• Par Anouar Attia

Je sais je sais
Tu aimes la Mona Lisa
Qui depuis son tableau sourit
Je sais je sais
Tu aimes aussi Barbara
Qui pleure sous la pluie
Mais à ta Lisa à ta Barbara
Je préfère celle que moi j'aime
Qu'Elle pleure ou qu'Elle sourît

Elle est Elle et son pays
Son pays le mien
Se parfume au jasmin
En met une fleur ou un bouton entre ses seins
Me dit Est-ce que tu m'aimes
Aussi fort que tu dis
Je lui dis Sans Toi rien n'est la vie

Elle a ce regard
Tantôt rêveur tantôt coquin
Qui dit que songe est la vie
Dont Elle chante la mélodie
Car de sa bouche les mots coulent en poésie
Chante en langues d'ailleurs et d'ici
Chante en mots de chair qui frémit
De demi-avouées envies
D'en dire plus qu'elle ne dit
Mots en points contrepoints
D'Elle qui dans des alcôves gémit
D'enfants de Gaza qu'on tue

Tu me dis
Tu lui enlèves ce regard et cette poésie
Que reste-t-il d'Elle qui en toi
Nourrit cette Passion d'Elle
Et la justifie ?
Ni ce regard ni cette poésie, cher ami,
Je n'ai envie de lui enlever
Ni non plus ces cheveux dorés au soleil de son pays
Ni cette bouche en cœur
Qui te fait rêver de houris
Aux baisers goût de miel
Parfumé à la giroflée sauvage
A l'eau de rose et au nesri

Tout ce que je veux bien lui enlever
Ce sont ses escarpins de vair
Puis, au pied du lit,
En tendresse ou en brusquerie
Son estival ou hivernal habit
Quand alors Elle déploie ses ailes
A tire-d'aile m'emporte au Paradis

A.A.

ROMANTICA,

Sahar éditions, Octobre 2025, pages 121-122.

50
ANS

À TRACER L'AVENIR
AVEC ASSURANCE



L'avenir
avec assurance

www.carte.tn



Genesis en Tunisie



Les amateurs de voitures électriques de luxe, pour un budget à la portée, seront comblés. La marque coréenne Genesis débarque en Tunisie avec une première gamme très attractive. Composée des modèles Electrified G80, Electrified GV70, GV80 et GV80 Coupé, elle allie design, sécurité et technologie. Au terme d'un accord signé avec Genesis Middle East & Africa, Alpha Hyundai Motor a été désigné distributeur officiel en Tunisie. Un showroom dédié sera ouvert, et d'autres modèles électrifiés viendront enrichir la gamme dans le cadre du déploiement progressif sur le marché tunisien.



Des voitures électriques luxueuses et performantes

La Genesis Electrified G80 est une berline de luxe entièrement électrique qui incarne un design haut de gamme, un luxe accru et des technologies avancées. Elle établit une nouvelle norme de luxe, d'espace et de raffinement. Son autonomie combinée WLTP est augmentée à 570 km (soit 354 miles) grâce à une nouvelle batterie lithium-ion plus grande de 94,5 kWh. Le puissant système à deux moteurs de 272 kW offre des performances exceptionnelles, un raffinement et un confort remarquables. De plus, l'architecture avancée 800 volts permet une recharge rapide exceptionnelle et une grande flexibilité, avec une charge de 10 à 80 % possible en seulement 25 minutes.

Plus sûre, plus confortable et plus pratique que jamais, la Genesis Electrified G80 embarque des technologies de pointe, dont un cockpit connecté panoramique de 27 pouces (cclC) regroupant les écrans d'information et de divertissement du conducteur.

Le nouveau cockpit intégré connecté pour voiture panoramique de 27 pouces (cclC) regroupe harmonieusement les affichages d'information du conducteur, de divertissement et de navigation, créant une ambiance intérieure audacieuse et high-tech. L'interface et toutes les fonctionnalités pratiques peuvent être accessibles via l'écran tactile, le cadran rotatif de la console centrale, ou encore en mode mains libres grâce à la reconnaissance vocale.

Omar Al Zubaidi, CEO de Genesis Middle East & Africa, n'a pas hésité à exprimer son impatience de «faire découvrir aux clients tunisiens la vision unique de Genesis du luxe moderne et de leur offrir les produits, les services et l'expérience de propriété exceptionnels qui définissent notre marque.» De son côté, Mehdi Mahjoub, CEO de Alpha Hyundai Motor, s'est déclaré «fier de présenter les véhicules Genesis qui redéfinissent le luxe moderne à travers une combinaison unique de technologies innovantes, de savoir-faire raffiné et d'expériences client exceptionnelles. Avec l'ouverture de notre showroom Genesis dédié, nous avons hâte d'accueillir les clients tunisiens dans l'univers Genesis et de fixer de nouveaux standards dans le segment premium automobile.»



La crise malienne redessine la sécurité de l'Afrique du Nord

Quels enjeux pour la Tunisie?

Les dernières attaques meurtrières du 18 juillet 2026 contre les convois militaires maliens dans la ville de Gao au nord du Mali par les groupes rebelles remettent à l'avant la situation sécuritaire instable dans ce pays et les possibles conséquences qui vont au-delà des frontières maliennes pour atteindre l'Afrique du Nord et en point de mire l'Europe.

• **Post-indépendance, marginalisation, rébellion, paix volatile**

Est-il important de rappeler que les tensions entre le nord et le sud du Mali trouvent leur origine dans les premières années de l'indépendance. La politique centralisatrice menée à partir de 1960 par le président Modibo Keita fut perçue par une partie des populations du nord, notamment touarèg, comme une marginalisation politique, économique et culturelle. Ce sentiment donna lieu à plusieurs rébellions successives (1963, 1990 et 2006), auxquelles les différents accords de paix ne parvinrent pas à apporter de réponse durable.

À partir des années 2000, l'implantation progressive d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) transforma une revendication essentiellement politique en un conflit où s'entremêlèrent insurrection, terrorisme et criminalité transfrontalière. La chute du régime en Libye en 2011 constitua un tournant décisif avec le retour de combattants touaregs lourdement armés qui favorisa la création du Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), dont l'alliance temporaire avec plusieurs groupes djihadistes déboucha sur l'occupation du nord du Mali en 2012.

L'intervention militaire internationale permit d'éviter l'effondrement de l'État malien, mais sans traiter les causes profondes de la crise, ouvrant ainsi une nouvelle phase d'instabilité qui perdure aujourd'hui.

Les coups d'État militaires successifs conduisirent ensuite à l'arrivée au pouvoir du général Assimi Goïta, dont la transition marqua un changement majeur dans les orientations diplomatiques du Mali.

Les relations avec la France se dégradèrent rapidement, entraînant le retrait des forces françaises et européennes ainsi que la dissolution de la Task Force Takuba. La coopération sécuritaire avec les États-Unis fut également réduite.

Parallèlement, Bamako renforça son partenariat stratégique avec la Russie en accueillant l'Africa Corps (ex-Groupe Wagner). Cette évolution traduit une profonde recomposition des partenariats sécuritaires au Sahel.

En outre, le gouvernement actuel tend à renforcer la Confédération des États du Sahel (AES) qui regroupe le Mali, le Burkina Faso et le Niger, devenue un



• **Par Mourad Bourehla^(*)**



véritable mécanisme de défense collective et une volonté affirmée d'épanouissement stratégique vis-à-vis de la Cedeao et des partenaires traditionnels européens.

Et après une période de fortes tensions avec l'Algérie, liée notamment à la destruction d'un drone malien et aux accusations réciproques concernant le soutien aux groupes armés, les deux pays ont récemment rétabli leurs relations diplomatiques, rouvert leur espace aérien et réinstallé leurs ambassadeurs.

• Une crise aux dimensions régionales et internationales

1/ La Tunisie face aux nouvelles dynamiques sécuritaires du Sahel

L'évolution de la situation sécuritaire au Mali suscite désormais de vives préoccupations bien au-delà du Sahel. Pour la Tunisie, la dégradation continue de la situation sécuritaire au Mali dépasse largement le cadre d'un conflit localisé au Sahel. Elle s'inscrit dans un environnement stratégique en profonde mutation, caractérisé par la fragilisation des États sahéliens, l'expansion des groupes djihadistes, la circulation accrue des armes et l'intensification des trafics transfrontaliers.

Bien que la Tunisie ne partage pas de frontière avec le Mali, sa proximité avec la Libye et l'Algérie l'expose indirectement

aux effets de cette instabilité. Les espaces sahélo-sahariens constituent en effet des corridors privilégiés pour les réseaux criminels et terroristes, dont les activités peuvent avoir des répercussions sur l'ensemble de l'Afrique du Nord. La Tunisie est appelée à adapter sa doctrine de sécurité en renforçant davantage la coopération régionale avec ses voisins maghrébins, mais également avec les États du Sahel.

Dans ce contexte, les mécanismes de coopération régionale revêtent une importance croissante. Les exercices multinationaux tels qu'African Lion, organisés notamment en Tunisie avec la participation de plusieurs pays africains ainsi que de partenaires européens, illustrent cette volonté de renforcer l'interopérabilité des forces armées et les capacités communes de lutte contre le terrorisme. D'autres initiatives, telles que Flintlock ou le programme Spear, participent également à cette dynamique. Au-delà de la réponse militaire, la sécurité de la Tunisie dépend également de la stabilité de son voisinage stratégique. Les crises du Sahel alimentent les migrations irrégulières, les trafics illicites et les réseaux extrémistes qui affectent progressivement l'ensemble de l'espace euroméditerranéen. Dans cette perspective, la Tunisie peut jouer un rôle de passerelle entre le Maghreb, le Sahel et l'Europe, en encourageant des approches intégrées fondées sur la sécurité, le développement, la coopération économique et le dialogue politique tenant compte des relations historiques, amicales et de respect

qui caractérisent les liens entre notre pays et l'Afrique de l'ouest dont le Mali. Cette approche globale apparaît aujourd'hui indispensable pour répondre durablement aux défis posés par la recomposition géopolitique du Sahel.

2/Pour l'Algérie et la Libye, les risques concernent principalement la circulation des armes, les mouvements des groupes terroristes transfrontaliers ainsi que le contrôle de vastes espaces désertiques particulièrement difficiles à sécuriser

Néanmoins, les contraintes géographiques demeurent considérables. Les milliers de kilomètres de frontières désertiques entre le Mali et ses voisins offrent toujours aux groupes armés et aux réseaux criminels une liberté de mouvement que les seuls dispositifs militaires peinent à contenir.

3/Pour l'Europe, l'instabilité chronique du Mali représente un double défi sécuritaire et migratoire

Sans établir de lien systématique entre conflits et migrations, il apparaît évident que la persistance des violences contribue à fragiliser les populations locales et à accroître les mouvements migratoires vers l'Afrique du Nord puis vers le bassin méditerranéen.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent des initiatives telles que le Plan Mattei lancé par l'Italie, qui ambitionne d'agir sur les causes structurelles de l'instabilité grâce à des investissements dans les infrastructures, l'énergie et le développement économique de plusieurs pays africains.

4/ Les États-Unis suivent également avec attention les évolutions de la région, dans un contexte marqué par la recomposition des rapports de force internationaux et la montée en puissance de nouveaux acteurs stratégiques au Sahel

• Le Sahel : une nouvelle profondeur stratégique pour la Tunisie

Les évolutions géopolitiques observées au Mali et plus largement dans l'espace sahélien conduisent à repenser la notion même de profondeur stratégique de la Tunisie. Si, pendant plusieurs décennies, les préoccupations sécuritaires tunisiennes se sont principalement concentrées sur la façade méditerranéenne et sur la frontière libyenne, l'instabilité persistante du Sahel impose désormais un changement de perspective. Les réseaux terroristes, les trafics d'armes, les filières de migration irrégulière et les organisations criminelles opèrent selon des logiques transnationales qui

transcendent les frontières étatiques. Dans ce contexte, la sécurité de la Tunisie ne commence plus uniquement à ses frontières méridionales ; elle se joue également dans les espaces sahéliens où se développent ces menaces.

Cette réalité appelle à une vision stratégique renouvelée, fondée sur une coopération renforcée et soutenue avec les pays du Maghreb, notamment l'Algérie, et du Sahel, un partage accru du renseignement, le développement de capacités communes de prévention et une implication diplomatique plus soutenue dans les mécanismes régionaux de sécurité.

Fort de son expérience en matière de lutte contre le terrorisme, de contrôle des frontières et de coopération internationale, la Tunisie, trait d'union entre le Maghreb, le Sahel et l'Europe, dispose de tant d'atouts lui permettant de contribuer activement à la stabilité de son voisinage stratégique. Dans cette perspective, la sécurité du Sahel ne constitue plus seulement un enjeu africain : elle est devenue un intérêt stratégique direct pour la Tunisie, dont la stabilité est étroitement liée à celle de son environnement régional.

La crise de l'Azawad illustre toute la complexité des dynamiques contemporaines du Sahel, où revendications identitaires, fragilité institutionnelle, terrorisme et rivalités géopolitiques s'entrecroisent.

Plus qu'un conflit strictement malien, cette crise est devenue un enjeu régional et international dont les répercussions concernent directement l'Afrique du Nord, l'Europe et les grandes puissances.

• Une transformation de l'ensemble de l'espace sahélien

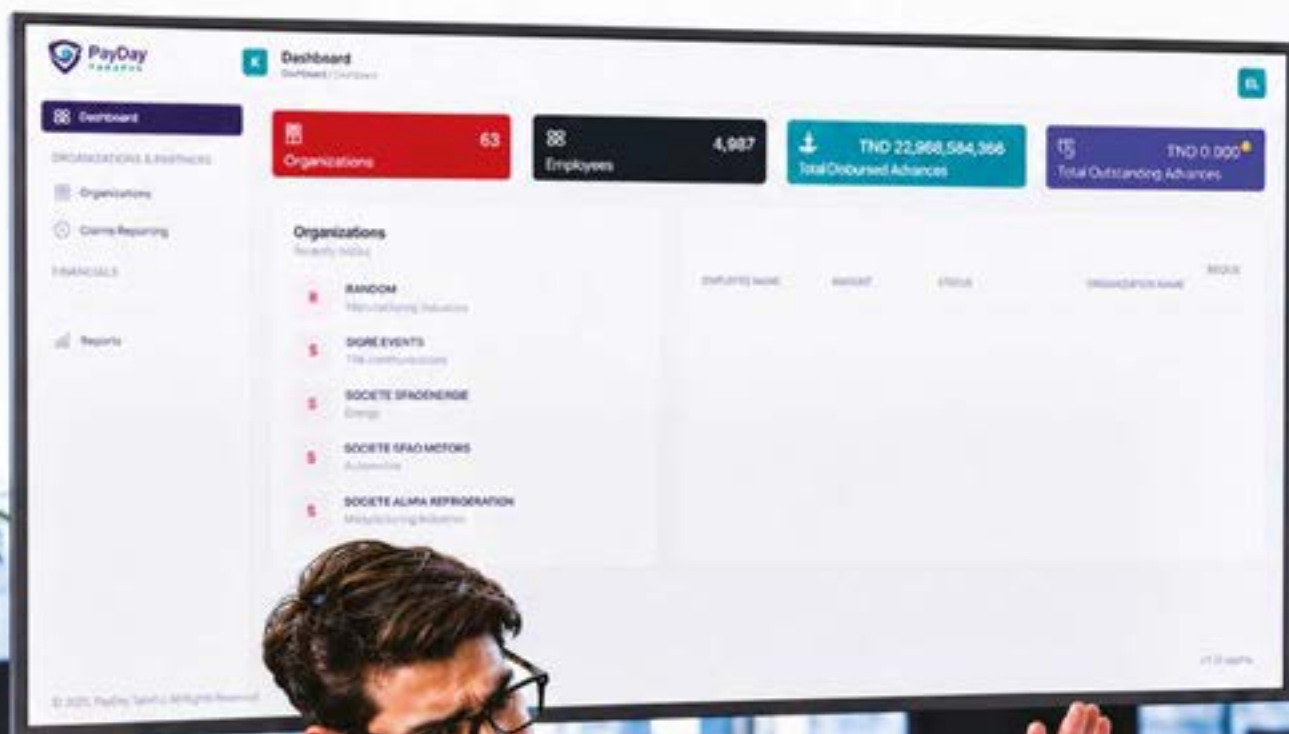
La véritable question n'est plus uniquement la crise du nord du Mali, mais la transformation de l'ensemble de l'espace sahélien. La Confédération des États du Sahel, le recul de l'influence française, la montée en puissance des partenariats avec la Russie, la Turquie et d'autres acteurs, ainsi que l'affaiblissement des mécanismes régionaux traditionnels (Cedeao, G5 Sahel), annoncent l'émergence d'une nouvelle architecture géopolitique et sécuritaire dont les conséquences concerneront directement l'Afrique du Nord, le bassin méditerranéen et l'Europe.

Une stabilisation durable du Mali suppose non seulement une réponse politique inclusive capable de restaurer la confiance entre l'État et les populations du nord, mais également une coopération régionale renforcée et un engagement international équilibré, conciliant impératifs de sécurité, développement économique et gouvernance.

M.B.

Digitalisez votre **paie** ,Optimisez votre **trésorerie**

Une solution digitale PayDay, en partenariat avec la BTE.



La courgette

**Un légume d'été plein de bienfaits,
souvent sous-estimé en Tunisie**

• Par Ridha Bergaoui

Parmi les légumes disponibles en Tunisie, la courgette passe souvent presque inaperçue. Discrète et modeste, elle est généralement éclipsée par des légumes plus emblématiques comme la tomate ou le poivron. Derrière son apparente simplicité se cache un aliment aux remarquables qualités nutritionnelles, culinaires et agronomiques qui mérite une place de choix dans une alimentation saine et équilibrée. Botaniquement, la courgette est un fruit puisqu'elle résulte de la fécondation d'une fleur, mais elle est consommée comme un légume et entre dans la préparation de nombreux plats salés.

La courgette (*Cucurbita pepo*) appartient à la famille des cucurbitacées, qui regroupe également les potirons, concombres, melons et pastèques. Originaires d'Amérique centrale et du Mexique, elle était déjà cultivée par les civilisations précolombiennes depuis plusieurs milliers d'années. Introduite en Europe après les voyages de Christophe Colomb, elle était initialement consommée à maturité, sous forme de courge avec une peau dure, des graines développées et une chair sèche et fibreuse.

La courgette moderne est le résultat d'une évolution horticole réalisée notamment par les maraîchers italiens qui, probablement au XVIII^e siècle, ont commencé à récolter les fruits très jeunes, quelques jours seulement après la fécondation de la fleur. Cette récolte très précoce permet d'obtenir un fruit à la chair tendre, une peau fine et une saveur délicate. Elle présente également un avantage agronomique puisque la plante continue à produire de nouvelles fleurs, ce qui permet de prolonger la récolte. Le terme « courgette » apparaît officiellement dans la langue française en 1929.

Aujourd'hui, la courgette est cultivée sur tous les continents. La production

mondiale dépasse 20 millions de tonnes par an. La Chine, l'Inde, la Turquie, le Mexique, l'Égypte, l'Espagne et l'Italie figurent parmi les principaux producteurs. Les pays méditerranéens occupent une place importante dans les échanges internationaux, notamment grâce à leur capacité à fournir des courgettes en période de contre-saison aux marchés européens.

Bien qu'elle soit naturellement considérée comme un légume d'été, la courgette est disponible toute l'année grâce au développement des cultures sous serre et sous tunnels plastiques. Toutefois, c'est entre la fin du printemps et la fin de l'été, lorsqu'elle est produite en plein champ, qu'elle exprime pleinement ses qualités gustatives et nutritionnelles.



La courgette est une plante herbacée, monoïque, portant sur le même pied des fleurs mâles et femelles séparées. La fécondation nécessite le transfert du pollen des fleurs mâles vers les fleurs femelles, une opération assurée principalement par les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles. La pollinisation par le vent est pratiquement impossible en raison du poids du pollen. Une mauvaise pollinisation, liée à la diminution des insectes, à l'usage excessif de pesticides ou à des conditions climatiques défavorables, peut provoquer des fruits mal formés ou une baisse du rendement. En culture sous serre, où l'accès des pollinisateurs naturels est limité, les producteurs introduisent généralement des ruches d'abeilles ou des colonies de bourdons, particulièrement efficaces en milieu fermé. La pollinisation manuelle reste possible dans certaines petites exploitations mais demeure coûteuse en main-d'œuvre.

Sur le plan agronomique, la courgette présente plusieurs avantages. Son cycle cultural court permet une récolte rapide, elle s'adapte à différents systèmes de production (plein champ, tunnels ou serres) et elle contribue à diversifier les exploitations maraîchères. Les hybrides modernes offrent des rendements élevés, une bonne homogénéité des fruits et une meilleure résistance à certaines maladies.

Un légume léger mais riche en qualités nutritionnelles

Avec plus de 94 % d'eau, la courgette est l'un des légumes les moins caloriques, apportant seulement 15 à 20 kcal pour 100 g lorsqu'elle est préparée sans ajout de matières grasses. Cette richesse en eau explique son pouvoir hydratant, particulièrement intéressant pendant les périodes chaudes. Elle est pauvre en glucides, en lipides et en protéines, mais constitue une bonne source de fibres alimentaires.

La courgette apporte plusieurs vitamines, notamment les vitamines C, B9 et B6, ainsi que des caroténoïdes précurseurs de la vitamine A. Elle fournit également des minéraux essentiels comme le potassium, le magnésium, le calcium et le phosphore. Sa peau renferme une partie importante des fibres et des composés protecteurs comme les polyphénols et les flavonoïdes.

Grâce à sa faible densité énergétique et à son effet rassasiant, la courgette est particulièrement adaptée aux personnes souhaitant contrôler leur poids. Ses fibres favorisent le transit intestinal et contribuent au maintien d'un microbiote équilibré. Sa richesse en potassium participe également à l'équilibre de la pression artérielle et à la protection cardiovasculaire. Son faible indice glycémique en fait un aliment intéressant pour les personnes diabétiques ou souhaitant limiter les variations importantes de la glycémie.

Les composés antioxydants présents dans la courgette contribuent à protéger les cellules contre le stress oxydatif. Comme pour l'ensemble des légumes riches en composés végétaux protecteurs, une consommation régulière dans le cadre d'une alimentation diversifiée est associée à une meilleure prévention des maladies chroniques.

La courgette est également utilisée dans certains soins naturels de la peau. Sa forte teneur en eau et la présence de vitamines et d'antioxydants expliquent son intérêt dans des préparations hydratantes ou apaisantes, notamment sous forme de masques pour le visage ou les mains. Sur le plan sanitaire, la courgette est un aliment très sûr. Les allergies à la courgette restent exceptionnelles. Pour préserver ses qualités, il est préférable de choisir des courgettes fraîches, fermes, à peau lisse et brillante, de taille moyenne, car elles sont plus tendres et contiennent moins de graines. Il est

conseillé de bien les laver et de ne pas les éplucher, surtout lorsque la peau est saine et le produit bio, car elle contribue à leur richesse nutritionnelle. Les cuissons douces (vapeur, cuisson rapide à la poêle ou au four) permettent de mieux conserver leurs vitamines.

Utilisation de la courgette en cuisine

Avec sa saveur douce et sa texture fondante, la courgette est l'un des légumes les plus polyvalents en cuisine. Elle absorbe facilement les arômes des épices et des herbes, ce qui explique sa présence dans de nombreuses recettes, des plus traditionnelles aux plus modernes. Elle peut être consommée crue, râpée en salade ou finement émincée avec de l'huile d'olive, du citron, du parmesan et quelques feuilles de basilic. Cuite, elle entre dans la préparation de nombreux plats : gratins, ratatouilles, beignets, galettes, tartes, pizzas, cakes salés, soupes ou légumes farcis. Elle est également utilisée dans certains desserts, notamment les gâteaux et muffins, où elle apporte du moelleux en remplacement partiel du beurre. Les modes de cuisson influencent fortement sa texture et sa saveur. À la vapeur ou à l'eau, elle devient tendre et fondante. Grillée, rôtie au four ou sautée, elle conserve davantage de caractère et développe des arômes plus prononcés. La friture lui donne une texture croustillante mais augmente son apport énergétique. Dans certaines cuisines, les fleurs de courgette sont également recherchées. Il s'agit principalement des fleurs mâles, récoltées avant la formation du fruit et préparées farcies ou en beignets, appréciés pour leur finesse et leur goût délicat.

En Tunisie, la courgette occupe une place très appréciée. Sa chair délicate se marie particulièrement bien avec l'huile d'olive, l'ail, le persil, la coriandre, le carvi, le



Courgettes farcies au poulet gratinées

Ingrédients

- 2 grosses courgettes
- 350 g de blanc de poulet haché
- 1 oignon
- 2 tomates
- 2 gousses d'ail
- 100 g de fromage râpé
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre, paprika, cumin, thym
- Persil

Préparation

- Préchauffer le four à 180°C.
- Couper les courgettes en deux et les évider.
- Faire revenir l'oignon et l'ail dans l'huile, ajouter le poulet, puis la chair des courgettes et les tomates.
- Assaisonner avec les épices et cuire 10 minutes.
- Farcir les courgettes avec la préparation, couvrir de fromage râpé.
- Enfourner 30 à 35 minutes, puis gratiner 5 minutes sous le gril.

Service

- Décorer de persil et de tomates cerises. Servir chaud avec une salade ou du pain grillé.

Bon appétit !



Chips de courgettes au four

Ingrédients

- 2 courgettes
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à café de paprika
- 1 c. à café d'ail en poudre
- Herbes de Provence
- Sel et poivre

Sauce

- 200 g de yaourt grec
- 1 gousse d'ail
- 1 c. à soupe de jus de citron
- Persil ou aneth
- Graines de courge (facultatif)

Préparation

- Préchauffer le four à 200°C.
- Couper les courgettes en fines rondelles et les mélanger avec l'huile et les épices.
- Les disposer sur une plaque et cuire 25 à 30 minutes, en les retournant à mi-cuisson.
- Mélanger les ingrédients de la sauce.
- Servir les chips de courgettes chaudes avec la sauce au yaourt, décorées de persil et de quelques graines de courge.

Bon appétit !

cumin et l'harissa. Elle est utilisée dans de nombreuses préparations traditionnelles : couscous, tajines, marka, chakchouka, kaftaji, salades cuites, soupes ou comme légume farci. Elle accompagne également très bien les viandes et les poissons grillés.

La culture de la courgette en Tunisie : une filière dynamique

En Tunisie, la courgette occupe une place importante parmi les cultures maraîchères même si elle reste moins cultivée que la tomate, le piment ou la pomme de

terre. Grâce à son cycle de production relativement court et à sa bonne valeur commerciale, elle est cultivée dans la majorité des périmètres irrigués du pays. Les superficies varient selon les campagnes agricoles et la disponibilité en eau. Elles sont généralement estimées

entre 4 000 et 6 000 hectares par an, pour une production de l'ordre de 100 000 à 150 000 tonnes. Les rendements moyens se situent autour de 25 à 35 tonnes par hectare en plein champ et peuvent dépasser 40 tonnes sous abri lorsque les conditions techniques sont maîtrisées.

La production est répartie dans plusieurs régions. Le gouvernorat de Nabeul constitue l'un des principaux bassins de production, suivi des régions du Sahel (Sousse, Monastir et Mahdia), ainsi que de Bizerte, Béja, Jendouba, Kairouan, Sidi Bouzid, Sfax, Gabès et Médenine. Cette diversité permet d'assurer un approvisionnement régulier durant une grande partie de l'année. La culture repose sur plusieurs cycles complémentaires. Les productions de pleine saison assurent l'essentiel des volumes au printemps et en été, tandis que les cultures sous tunnel ou sous serre permettent une production précoce en automne et en hiver ainsi qu'une prolongation de la saison.

Les variétés cultivées sont essentiellement des hybrides F1 en raison de leur précocité, de leurs rendements élevés et de leur homogénéité. Les anciennes variétés locales ont malheureusement presque disparu au profit de semences hybrides importées.

La commercialisation est essentiellement destinée au marché intérieur à travers les marchés de gros, les détaillants, les grandes surfaces et la restauration. Une petite partie de la production est exportée, notamment vers l'Europe, durant les périodes où la production tunisienne bénéficie d'un avantage de précocité. La consommation tunisienne peut être estimée à environ 8 kg par habitant et par an. Cette consommation relativement élevée mais loin derrière la tomate (environ 60 kg/habitant/an) ou la pomme de terre (40 kg/habitant/an) s'explique par plusieurs facteurs : une production locale

disponible presque toute l'année, une intégration ancienne dans les recettes familiales, un prix généralement accessible et une place importante accordée aux légumes frais dans l'alimentation du type méditerranéen.

Des défis importants pour la filière

Comme beaucoup de cultures maraîchères, la courgette tunisienne doit aujourd'hui faire face à plusieurs contraintes. Le premier défi est celui de l'eau. La courgette est une culture exigeante en irrigation, alors que la Tunisie connaît une raréfaction croissante des ressources hydriques. La salinité des eaux dans certaines régions et l'augmentation des températures représentent également des contraintes majeures. Les fortes chaleurs peuvent réduire la nouaison, affecter la qualité des fruits et diminuer les rendements. La filière est aussi confrontée à l'augmentation des coûts de production, notamment les semences hybrides, les fertilisants, l'énergie, l'irrigation et la main-d'œuvre. La récolte exige en effet des interventions fréquentes et rapides, ce qui rend la disponibilité des ouvriers saisonniers particulièrement importante. Les maladies et ravageurs constituent une autre difficulté. Les pucerons, les aleurodes et certains virus nécessitent une surveillance permanente et une meilleure utilisation des méthodes de protection.

Pour renforcer la compétitivité de la filière, plusieurs pistes peuvent être développées :

- l'utilisation de variétés plus résistantes aux maladies et mieux adaptées au stress hydrique ;
- la généralisation de l'irrigation localisée et des outils d'aide à la décision pour économiser l'eau ;
- le développement de la lutte biologique et des pratiques agroécologiques ;

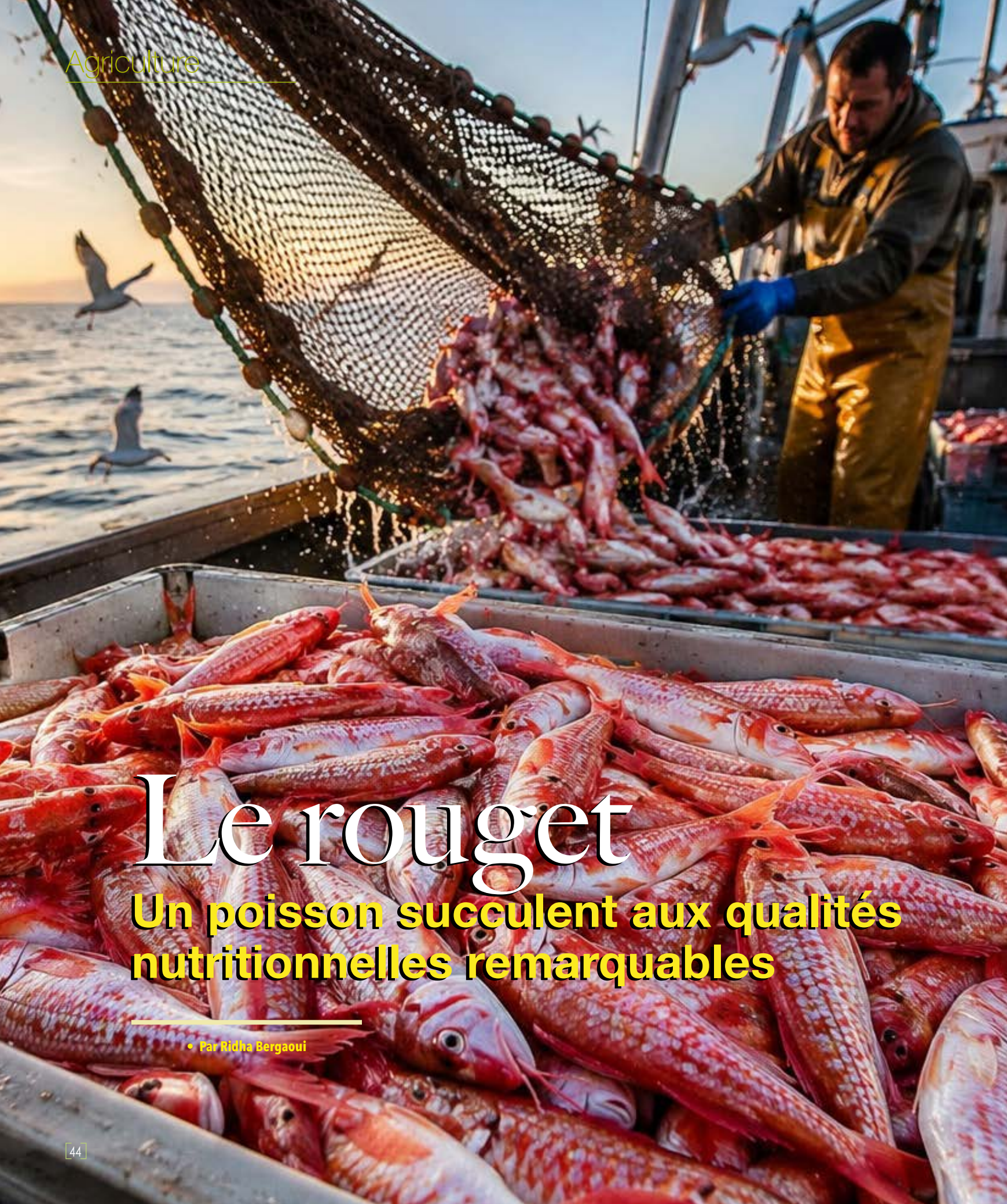
- l'amélioration du conditionnement, du stockage et de la chaîne du froid afin de réduire les pertes après récolte ;
- la valorisation des exportations vers les marchés européens et du Golfe lorsque les conditions sont favorables.

La qualité devient également un enjeu majeur, notamment pour les producteurs orientés vers l'exportation. L'amélioration des stations de conditionnement, du tri, de l'emballage et de la conservation permettrait d'allonger la durée de vie du produit et de mieux répondre aux exigences des marchés internationaux. La courgette biologique existe en Tunisie, mais reste encore une production de niche. Elle pourrait toutefois représenter une opportunité intéressante, notamment pour des productions précoces destinées à des marchés spécialisés et à l'export.

La courgette est un légume simple mais remarquable par sa richesse nutritionnelle, sa polyvalence culinaire et son intérêt agronomique. Faible en calories, riche en eau, en fibres et en composés protecteurs, elle correspond parfaitement aux recommandations actuelles pour une alimentation saine.

En Tunisie, cette culture possède de nombreux atouts : une bonne adaptation aux habitudes alimentaires, une production étalée dans l'année et un potentiel important de valorisation. Son avenir dépendra de la capacité de la filière à répondre aux défis du changement climatique, de la gestion de l'eau, de la maîtrise des coûts et de l'amélioration de la qualité. Légume modeste au premier regard, la courgette possède finalement de nombreux atouts pour séduire les consommateurs et offrir des perspectives intéressantes aux agriculteurs et à l'économie agricole nationale. ■

R.B.



Le rouget

Un poisson succulent aux qualités nutritionnelles remarquables

• Par Ridha Bergaoui



• Par Ridha Bergaoui

L'été, on privilégie surtout les repas légers, et c'est une excellente occasion pour varier son alimentation et redécouvrir les richesses de la mer avec les nombreuses espèces que nous offre le littoral tunisien de plus de 1 300 kilomètres. L'été, les marchés regorgent de poissons et de crustacés de toutes sortes fraîchement débarqués et à la portée de la plupart des bourses.

Parmi ces nombreuses espèces, le rouget, appelé en Tunisie «trilia تريليا», occupe une place particulière. Avec sa robe caractéristique, rouge éclatante, c'est l'un des poissons les plus appréciés pour la finesse de sa chair, la délicatesse de ses arômes et sa grande polyvalence en cuisine. Le rouget est également un aliment de grande valeur nutritionnelle et séduit autant les restaurateurs, les gourmets que les ménages.

Malheureusement, ce poisson plein de qualités demeure souvent peu connu et peu recherché par le grand public.

Un poisson aux couleurs éclatantes Le nom de rouget provient de sa magnifique coloration rouge à rouge-orangé. Celle-ci provient des pigments caroténoïdes issus de son alimentation, principalement des petits crustacés. Cette pigmentation disparaît peu après la mort du poisson, ce qui explique pourquoi certains rougets deviennent plus pâles sur les étals.

Le rouget a un corps allongé, légèrement comprimé latéralement, avec une tête relativement volumineuse et deux longs barbillons situés sous





Rouget à la poêle

Ingrédients

- 2 rougets barbets entiers, vidés
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail hachée
- Jus d'un demi-citron
- Sel, poivre
- Persil haché
- Légumes d'accompagnement (carottes, haricots verts ou pois gourmands)

Préparation

- Assaisonner les rougets avec le sel, le poivre et un filet d'huile d'olive.
- Les cuire dans une poêle chaude 3 à 4 minutes de chaque côté.
- Ajouter l'ail en fin de cuisson, puis arroser de jus de citron.
- Servir avec des légumes vapeur ou sautés et parsemer de persil frais.

Bon appétit !

le menton. Ces organes sensoriels très développés lui permettent de fouiller les fonds marins à la recherche de sa nourriture. Le rouget mesure généralement entre 15 et 30 cm, son poids varie le plus souvent entre 100 et 300 grammes.

Le rouget est largement répandu dans la mer Méditerranée, on le rencontre également dans l'océan Atlantique ainsi qu'en mer Noire. Il fréquente généralement des profondeurs comprises entre 10 et 150 mètres, même

si certaines populations peuvent vivre beaucoup plus profondément.

Le rouget est un poisson carnivore. Grâce à ses barbillons, il détecte les petits animaux enfouis dans le sable ou la vase : vers marins, petits crustacés, mollusques, crevettes, petits poissons et larves diverses. Cette alimentation variée contribue à la richesse aromatique de sa chair qui explique son goût très caractéristique. C'est l'une des raisons pour lesquelles il nécessite peu d'assaisonnement.

Le rouget est un poisson délicat qui perd rapidement sa fraîcheur après la pêche.

Bien que le rouget ne soit pas une espèce menacée, sa forte valeur commerciale impose une gestion responsable de la pêche afin de préserver durablement ses populations.

Rouget de roche et rouget de vase
Il existe plusieurs espèces de rougets. Les deux espèces les plus courantes sont :

- le rouget de roche (*Mullus surmuletus*), appelé aussi rouget barbet de roche ou surmulet
- le rouget de vase (*Mullus barbatus*), également appelé barbet, ou rouget barbet.

Bien que ces deux espèces possèdent des qualités nutritionnelles similaires, leur habitat, leur aspect, leur saveur et leur valeur commerciale diffèrent. Le rouget de roche vit principalement sur les fonds rocheux, les herbiers de posidonies et les zones sableuses proches des côtes. Son corps est plus élancé et sa tête légèrement plus allongée. Il se distingue également par la présence de fines bandes brunâtres ou rougeâtres longitudinales sur les flancs et d'une première nageoire dorsale souvent marquée de bandes sombres. Son habitat varié lui procure une alimentation riche et diversifiée, composée de petits crustacés, de vers marins et de mollusques, ce qui confère à sa chair une texture ferme et un goût raffiné. Le rouget de vase fréquente quant à lui les fonds sableux, meubles ou vaseux, généralement à des profondeurs plus importantes. Son corps est un peu plus trapu et sa coloration est plus uniforme. Sa chair est légèrement plus tendre et son goût, bien que très agréable, est souvent jugé moins prononcé.

Contrairement à une idée reçue, la couleur n'est pas un critère fiable pour distinguer les deux espèces. Les deux rougets sont rouges, et leur coloration peut varier selon leur fraîcheur et leur environnement. Les critères les plus fiables sont la forme de la tête, la présence de bandes longitudinales sur les flancs et l'aspect de la première nageoire dorsale.

Sur les marchés, le rouget de roche est généralement le plus recherché et le plus cher. Les gourmets apprécient sa chair fine, parfumée et peu

grasse, qui supporte parfaitement les cuissons simples, comme le grill ou la cuisson au four. Le rouget de vase, plus abondant et donc plus accessible, reste néanmoins un excellent poisson, particulièrement adapté à la friture, aux soupes de poissons et aux préparations mijotées.

Composition et valeur nutritive du rouget

Le rouget appartient aux poissons maigres à moyennement gras selon la saison et son alimentation. Pour 100 g de chair fraîche, il apporte en moyenne : eau : 75 à 78 g, protéines : 18 à 20 g, lipides : 2 à 5 g. Sa faible teneur en matières grasses et énergie en fait un poisson particulièrement intéressant pour les personnes souhaitant contrôler leur poids tout en bénéficiant d'un excellent apport protéique d'une très haute valeur biologique.

Même si le rouget est moins gras que la sardine, le maquereau ou le thon, il contient des acides gras oméga-3 à longue chaîne qui jouent un rôle important dans la prévention des maladies cardiovasculaires, le développement et le fonctionnement du cerveau et la réduction des phénomènes inflammatoires.

Le rouget constitue une bonne source de plusieurs vitamines : B12, B3, B6 et D et fournit plusieurs minéraux indispensables comme le phosphore, le sélénium, le potassium et le magnésium.

Bien que le rouget soit capturé tout au long de l'année, ses qualités organoleptiques évoluent au rythme de son cycle biologique. Les connaisseurs savent que la période allant de septembre à février est la meilleure pour sa dégustation. Durant la fin du printemps et l'été, le rouget traverse

sa phase de reproduction, mobilisant l'essentiel de son énergie et de ses nutriments pour le développement de ses organes reproducteurs. Sa chair peut alors s'avérer un peu moins ferme et plus aqueuse. À l'inverse, dès l'automne, le poisson reconstitue activement ses réserves énergétiques. C'est à ce moment précis que sa chair devient plus dense, plus ferme, et concentre un taux optimal d'acides gras aromatiques qui démultiplient ses saveurs.

Le rouget en cuisine : saveurs et préparations

Un rouget bien frais doit être très brillant, sa couleur bien vive. La chair doit être bien ferme, les yeux bombés et l'abdomen intact. Acheté frais, le rouget doit être consommé le plus rapidement possible. Afin de bénéficier complètement des qualités de ce poisson et préserver la délicatesse de sa chair, la règle principale est de privilégier des cuissons courtes et simples : un filet d'huile d'olive, du citron et quelques herbes (thym, romarin, fenouil) suffisent.

Il est possible de le préparer de nombreuses façons :

- Au gril ou à la poêle (2 à 3 min) : saisi entier ou en filets, il offre un contraste parfait entre une peau croustillante (les fines écailles peuvent être laissées) et un cœur tendre.
- Au four ou en papillote : idéal pour une cuisson homogène. La papillote concentre les arômes et préserve les nutriments, rendant la chair très moelleuse.
- En friture : populaire pour les petits spécimens, cette méthode rapide apporte un côté gourmand et croustillant.
- En soupes et tajines : il enrichit les bouillons de ses sucs parfumés



Soupe de frik au rouget

Ingrédients

- 500 g de rouget
- 150 g de frik
- 1 oignon haché
- 3 gousses d'ail
- 2 tomates râpées
- 2 c. à soupe de concentré de tomates
- 3 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 litre d'eau ou de fumet de poisson
- Persil haché
- Paprika, cumin, curcuma, coriandre moulue, sel, poivre et harissa (facultatif)

Préparation

- Faites revenir l'oignon et l'ail dans l'huile d'olive.
- Ajoutez les tomates, le concentré de tomates et les épices, puis laissez cuire quelques minutes.
- Versez l'eau, portez à ébullition, puis ajoutez le frik rincé. Laissez mijoter 25 à 30 minutes.
- Incorporez les rougets et poursuivez la cuisson 8 à 10 minutes.
- Ajoutez le persil, rectifiez l'assaisonnement et servez bien chaud.

Suggestion

- Accompagnez cette soupe de quartiers de citron et de pain croustillant.

et se marie à merveille avec les épices (safran, cumin, curcuma). Le rouget s'associe harmonieusement avec la tomate cuite, le fenouil, la courgette et les poivrons grillés. Pour souligner sa longueur en bouche, les câpres, les olives noires, le citron et le basilic frais constituent des partenaires de choix.

Le foie du rouget est un mets raffiné très apprécié des gourmets pour sa texture délicate et son goût subtil. Il est dégusté comme une gourmandise rare et précieuse. Il se prépare généralement poêlé doucement dans du beurre ou de l'huile d'olive, relevé d'un peu de sel, de poivre et parfois d'un filet de citron. On peut le servir en accompagnement du poisson

entier, sur des toasts grillés ou intégré dans une sauce pour enrichir un plat, dégusté avec parcimonie et toujours mis en valeur par une préparation sobre.

Le rouget occupe une place de choix dans la consommation tunisienne. La majorité des captures est vendue fraîche sur les marchés locaux, où la

demande est particulièrement forte en été et lors des fêtes. Une partie est exportée vers l'Union européenne, notamment vers l'Italie, la France et l'Espagne, où le rouget méditerranéen est très apprécié.

Sur le plan culinaire, le rouget est considéré comme l'un des poissons les plus nobles. Sa chair délicate se prête à une multitude de préparations : grillé, frit entier, cuit au four, intégré dans le couscous au poisson, préparé en tajine, ou encore utilisé dans les soupes et sauces de pâtes. Cette polyvalence gastronomique contribue à sa popularité et à sa valeur marchande. Le rouget à frire est généralement roulé dans la farine et les œufs avant de le mettre dans de l'huile chaude. Cette technique permet de garantir une friture croustillante et légère. La farine forme également une couche protectrice et empêche l'absorption excessive d'huile.

La pêche du rouget en Tunisie

On trouve le rouget sur l'ensemble du littoral national, de Tabarka à Zarzis en passant par Gabès. Les eaux tunisiennes offrent une grande diversité d'habitats : fonds rocheux, sableux, vases profondes et herbiers de posidonies, qui constituent des refuges essentiels pour le rouget et favorisent son abondance.

Les deux espèces : le rouget de roche et le rouget de vase existent. Le premier est concentré dans les zones rocheuses du nord et du Cap Bon, le second, plus abondant, se répartit largement sur les côtes orientales et dans les golfes de Hammamet et de Gabès. Les captures annuelles oscillent entre 2 000 et 4 000 tonnes, avec une prédominance du rouget de vase, exploité par les chalutiers sur les fonds meubles.

Bien qu'il n'existe pas de réglementation spécifique au rouget, il est toutefois concerné par les règles générales de gestion des pêches : limitation des engins, contrôle de l'effort de pêche, repos biologique dans certaines zones et encadrement de l'activité des chalutiers. La Tunisie renforce également la lutte contre la pêche illicite et encourage l'utilisation d'engins sélectifs pour préserver le renouvellement naturel des populations.

La filière du rouget est confrontée à plusieurs défis :

- Pression de pêche excessive sur certains fonds, qui peut fragiliser les stocks.
- Changements climatiques, avec la hausse des températures marines et la modification des habitats.
- Pollution et dégradation des zones côtières, qui affectent la répartition des populations.
- Problèmes socioéconomiques : coût élevé du carburant, vieillissement de la flotte, difficultés financières des pêcheurs, manque de main-d'œuvre et fluctuations des prix sur les marchés.

Pour assurer l'avenir de cette ressource importante, plusieurs pistes sont envisagées : développement d'une pêche plus sélective, protection des herbiers de posidonies, respect des tailles minimales de capture, modernisation de la flotte, meilleure valorisation des produits et obtention de labels de qualité. Ces mesures permettraient de concilier exploitation économique et préservation des écosystèmes marins, tout en renforçant la compétitivité de la filière tunisienne sur les marchés internationaux.

En Tunisie, le rouget est un poisson abondant et accessible. Quoique le rouget de roche soit moins abondant

■ Des rougets frais parfumés aux herbes, cuits au four sur un lit de pommes de terre et de carottes dorées



et plus cher que le rouget de vase, ils sont tous deux très savoureux et nutritifs. Le rouget est un aliment de grande qualité nutritionnelle, riche en protéines, en vitamines, en minéraux et en oméga-3, tout en restant relativement pauvre en calories. Sa chair délicate, son parfum unique et sa digestibilité en font un excellent choix pour tous les âges. ■

R.B.

Le jasmin

La fleur emblématique de la Tunisie
aux multiples vertus cosmétiques



Le jasmin (*Jasminum grandiflorum* et *Jasminum officinale*) appartient à la famille des oléacées.

Il se caractérise par ses petites fleurs blanches étoilées, très parfumées, qui s'épanouissent principalement durant la saison estivale.

Sa floraison débute généralement au mois de juin et se poursuit jusqu'en septembre, avec un pic de production en juillet et août. Les fleurs sont cueillies très tôt le matin, avant les fortes chaleurs, afin de préserver toute leur richesse aromatique.

Le jasmin est une plante grimpante ou arbustive qui apprécie les climats chauds et ensoleillés. Son parfum, à la fois floral, suave et légèrement fruité, est considéré comme l'un des plus raffinés au monde.

Une composition riche et des usages multiples

Le jasmin renferme une grande diversité de composés aromatiques naturels, parmi lesquels le benzoate de benzyle, l'acétate de benzyle, le linalol, le géraniol et le jasmonate, responsables de son parfum unique.

À la tombée de la nuit, lorsque son parfum délicat embaume les rues, les jardins et les terrasses, le jasmin rappelle immédiatement l'été tunisien. Véritable symbole national, cette fleur blanche est bien plus qu'un simple ornement. Depuis des siècles, elle accompagne les traditions populaires, inspire les parfumeurs et trouve aujourd'hui une place de choix dans l'industrie cosmétique grâce à ses nombreuses propriétés bienfaisantes. Au-delà de son image romantique, le jasmin constitue également une culture à forte valeur ajoutée. Son huile essentielle, rare et précieuse, est utilisée par les plus grandes maisons de parfumerie, tandis que ses extraits entrent dans la composition de nombreux soins de beauté. À l'heure où les consommateurs recherchent des cosmétiques naturels, le jasmin représente un véritable atout pour la Tunisie.





Grâce à cette composition exceptionnelle, le jasmin possède de nombreuses applications :

- Parfumerie de luxe ;
- Cosmétique naturelle ;
- Aromathérapie ;
- Huiles de massage ;
- Savons artisanaux ;
- Bougies parfumées ;
- Eaux florales et lotions.

L'absolue de jasmin, obtenue par extraction, figure parmi les ingrédients les plus prestigieux de la haute par-

fumerie en raison de sa rareté et de son intensité olfactive.

Les bienfaits cosmétiques

Le jasmin est reconnu pour ses propriétés hydratantes, adoucissantes et régénérantes qui en font un allié précieux des soins de la peau.

Parmi ses principaux bienfaits :

- Hydrate et nourrit la peau ;
- Améliore la souplesse cutanée ;
- Apaise les irritations et les rougeurs ;

- Aide à préserver l'éclat du teint ;
- Possède une action antioxydante qui contribue à lutter contre le vieillissement cutané ;
- Procure une sensation de détente grâce à son parfum naturellement relaxant.

Les extraits de jasmin sont également utilisés dans les soins capillaires. Ils apportent douceur, brillance et souplesse aux cheveux tout en parfumant délicatement les produits.

Aujourd'hui, le jasmin entre dans la composition de nombreuses crèmes hydratantes, sérums, huiles de beauté, laits corporels, shampoings, après-shampoings et savons haut de gamme.

La culture du jasmin

Le jasmin prospère dans les régions bénéficiant d'un climat méditerranéen chaud. Il apprécie les sols bien drainés et une exposition généreuse au soleil.

En Tunisie, la plantation s'effectue généralement durant l'automne ou au début du printemps. Les premières fleurs apparaissent après quelques années de croissance, puis la plante devient de plus en plus productive.

La récolte s'étend de juin à septembre, avec une période particulièrement abondante en juillet et août. Les fleurs sont cueillies quotidiennement, à la main, dès les premières heures de la journée afin de préserver leur parfum. Elles doivent ensuite être rapidement transformées pour conserver leurs qualités aromatiques.

Le jasmin est une culture relativement peu exigeante en eau une fois bien installé, ce qui constitue un avantage dans un contexte de changement climatique.

Appliquer l'huile de jasmin sur le corps et profiter de ses bienfaits

Après la douche, appliquez quelques gouttes d'huile de jasmin diluée dans une huile végétale (amande douce, jojoba ou argan) sur une peau légèrement humide. Massez délicatement le corps par mouvements circulaires jusqu'à absorption complète.

Bienfaits : hydrate et nourrit la peau, l'adoucit, améliore son élasticité, apaise les peaux sensibles, laisse un délicat parfum floral et procure une agréable sensation de détente et de bien-être.

Conseil : utilisez ce soin 2 ou 3 fois par semaine, de préférence le soir, et effectuez un test cutané avant la première application.





Le jasmin en Tunisie : une opportunité à saisir

Le jasmin fait partie intégrante de l'identité tunisienne. Présent dans les jardins, les maisons et les espaces publics, il est devenu l'un des symboles les plus connus du pays, au point d'être surnommé «la fleur nationale».

Au-delà de sa dimension culturelle, cette plante représente une véritable opportunité économique.

Le développement d'une filière nationale pourrait permettre :

- De renforcer la production d'huiles essentielles et d'absolues destinées à la parfumerie internationale ;
- De développer une gamme de cosmétiques naturels "Made in Tunisia" ;
- De soutenir les petits producteurs et les coopératives rurales ;
- De créer davantage de valeur ajoutée grâce à la transformation locale ;
- De promouvoir le tourisme autour du patrimoine floral et des savoir-faire traditionnels.

Dans un contexte où les cosmétiques naturels connaissent une croissance soutenue sur les marchés internationaux, le jasmin tunisien dispose d'atouts considérables. Son image prestigieuse, son parfum incomparable et son ancrage dans la culture nationale peuvent devenir les piliers d'une filière à haute valeur ajoutée, créatrice d'emplois et tournée vers l'exportation.

À la fois symbole de l'été tunisien et fleur d'exception, le jasmin séduit autant par son parfum envoûtant que par ses remarquables propriétés cosmétiques. Utilisé depuis des générations dans les soins de beauté et la parfumerie, il demeure aujourd'hui une matière première très recherchée par l'industrie du luxe.

Pour la Tunisie, la valorisation du jasmin dépasse le simple héritage culturel : elle constitue une véritable opportunité de développement économique. En investissant dans la culture, la transformation et la commercialisation de produits dérivés de haute qualité, le pays pourrait renforcer sa place sur le marché international des cosmétiques naturels et faire du jasmin un nouvel ambassadeur de son savoir-faire, de son patrimoine et de son excellence. 

A.R.

LA FONDATION ARTS & CULTURE BY UIB MÉCÈNE PRINCIPAL DE LA 39^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'EL JEM

Les « Nocturnes d'El Jem » du 11 juillet au 15 août 2026

FONDATION
ARTS & CULTURE
by  **UIB**

La Fondation Arts & Culture by UIB est fière d'accompagner le Festival International de Musique Symphonique d'El Jem en tant que mécène principal pour la 7^{ème} année consécutive et de contribuer au rayonnement de la vie culturelle tunisienne à travers des moments de convivialité, d'émotion et de partage empreints d'arts et de culture.

Vivez la magie de la Musique
Symphonique dans un
cadre enchanteur
sous un ciel
étoilé.

Retrouvez l'actualité du Festival sur :   **UIB - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Billetterie en ligne : <https://billet.festivaleljem.tn/> 



خود من توا wallet e-**Ðinar** بلاش خاطر غدوه ترسيم أولادك ما يستناش



Crème artisanale au jasmin

Ingrédients

- 30 g de beurre de karité
- 20 ml d'huile d'amande douce (ou huile de jojoba)
- 10 g de cire d'abeille
- 35 ml d'eau florale de jasmin (hydrolat de jasmin)
- 10 à 15 gouttes d'huile essentielle de jasmin (Jasmin sambac ou Jasmin grandiflorum)
- 5 gouttes de vitamine E (facultatif, comme antioxydant)
- Conservateur cosmétique naturel (selon les recommandations du fabricant, si la crème contient de l'eau)

Préparation

- Faites fondre au bain-marie le beurre de karité et la cire d'abeille.
- Ajoutez l'huile d'amande douce et mélangez jusqu'à obtenir un mélange homogène.
- Chauffez légèrement l'eau florale de jasmin.
- Versez progressivement l'eau florale dans la phase huileuse tout en fouettant énergiquement afin de former une émulsion.
- Lorsque la préparation est tiède (moins de 40 °C), ajoutez l'huile essentielle de jasmin, la vitamine E et le conservateur.
- Mélangez encore quelques minutes puis transférez la crème dans un pot propre et stérilisé.

Conservation

- Avec un conservateur : environ 3 mois à température ambiante.
- Sans conservateur : 5 à 7 jours au réfrigérateur.
- Bienfaits de la crème au jasmin
- Hydrate et nourrit la peau.
- Adoucit les peaux sèches et sensibles.
- Apaise les irritations légères.
- Améliore l'élasticité de la peau.
- Laisse un parfum floral délicat et relaxant.
- Contribue à illuminer le teint.
- Conseils d'utilisation
- Appliquez une petite quantité matin et soir sur une peau propre en massant délicatement le visage, le cou ou les mains jusqu'à absorption complète.

Précaution

- L'huile essentielle de jasmin est très concentrée. Il est recommandé d'effectuer un test cutané sur une petite zone 24 heures avant la première utilisation et d'éviter le contact avec les yeux. Pour les femmes enceintes ou allaitantes, demander l'avis d'un professionnel de santé avant d'utiliser des huiles essentielles.
- Cette recette offre une crème onctueuse, parfumée et adaptée à un usage quotidien tout en restant relativement simple à préparer.



Stand Up Paddle

Le sport tendance de l'été en Tunisie



Lorsque les beaux jours s'installent, nombreux sont ceux qui recherchent une activité alliant détente, plaisir et exercice physique. Le Stand Up Paddle (SUP) répond parfaitement à ces attentes. Né à Hawaï et aujourd'hui pratiqué dans le monde entier, ce sport consiste à se déplacer debout sur une grande planche à l'aide d'une pagaie.

Accessible aux débutants comme aux sportifs confirmés, le paddle sollicite l'ensemble du corps. Il améliore l'équi-

libre, renforce les muscles des jambes, des bras, du dos et des abdominaux, tout en développant l'endurance. Son principal atout réside toutefois dans son aspect relaxant: glisser sur une eau calme permet de se reconnecter à la nature et d'évacuer le stress.

Pour débuter, quelques séances suffisent généralement pour acquérir les bases. Le port d'un gilet de flottaison est recommandé, de même qu'il est préférable de



pratiquer sur une mer calme, en évitant les heures les plus chaudes de la journée. Une bonne hydratation et une protection solaire sont également indispensables durant l'été.

En Tunisie, les conditions sont particulièrement favorables à la pratique du Stand Up Paddle. Les plages de Hammamet, Sousse, Mahdia, Monastir, Djerba ou encore Bizerte offrent souvent des eaux calmes idéales

pour s'initier ou se perfectionner. Plusieurs clubs proposent désormais la location de matériel ainsi que des séances d'initiation.

À la fois ludique, accessible et bénéfique pour la santé, le Stand Up Paddle s'impose comme l'un des sports incontournables de l'été. Une excellente façon de profiter de la mer tout en prenant soin de son corps et de son bien-être. ■



Djerba Survol historique



• Par Mohamed-El Aziz
Ben Achour

A l'issue de quelques jours de vacances à Djerba, il m'a paru opportun de donner un aperçu sur sa longue histoire en guise de présent offert à nos lecteurs et lectrices.





Cette île à laquelle Flaubert donna le nom de «l'île aux Sables d'Or» ne cesse de séduire par des caractères saisissants: une mer cristalline, des plages de sable fin, des jardins bordés de tabias, levées de terre couronnées de figuiers de Barbarie, habitations typiques, des mosquées d'une pureté architecturale fascinante. Deux monuments militaires attestent, pour leur part, le rôle – fort ancien au demeurant – de cette île dans les rivalités entre puissances méditerranéennes au Moyen Âge et à l'époque moderne : El Kastil, fort médiéval construit en 1289 par l'amiral aragonais Roger de Lauria et restauré



■ Baptistère d'El Kantara

■ Borj Ghazi Mustapha



au 16e siècle par l'amiral turc Dragut; El Borj el kébir construit à Houmt- Souk - connu aussi sous le nom de borj Ghazi Mustafa. Ce fort, le plus puissant de Djerba, a été construit en 1432, nous apprend Si Mohamed Hamdane, sur ordre de l'émir hafside de Tunis Abou Fâris Abdelaziz au lendemain de l'expulsion des troupes d'Alphonse V d'Aragon. Il est agrandi vers 1450, selon l'érudit local Si Kamel Tmarzizet (1997). Au temps des Ottomans, au XVIe siècle, il est réaménagé sur ordre du gouverneur Ghazi Mustafa dont le nom restera lié au monument.

Le présent article se limite à une évocation des événements qui eurent pour théâtre et enjeu cette île de 514 kilomètres carrés, la plus grande des côtes de l'Afrique du nord. Le caractère légendaire a toujours ajouté à son passé un aspect fascinant. On considère en effet depuis l'Antiquité que Djerba n'est autre que l'île des Lotophages évoquée dans l'Odyssée. Ce cadre immémorial

posé, des faits historiques confirmés par les textes et l'archéologie ne cessèrent, au cours des siècles, de conforter l'importance stratégique de Djerba dans l'espace méditerranéen. Une population de vieille souche berbère – dont le particularisme linguistique

subsiste aujourd'hui - y côtoyait une communauté juive dont la tradition fait remonter la venue au lendemain de la destruction du Temple, c'est-à-dire en 586 av. J.-C. Cette communauté a toujours été parfaitement intégrée culturellement, linguistiquement et



■ Gravure de
lotophages (André
Alciat, 1621)

■ Borj El Kastil bâti en 1289 par l'amiral aragonais Roger de Lauria, restauré au 16e siècle par l'amiral ottoman Dragut



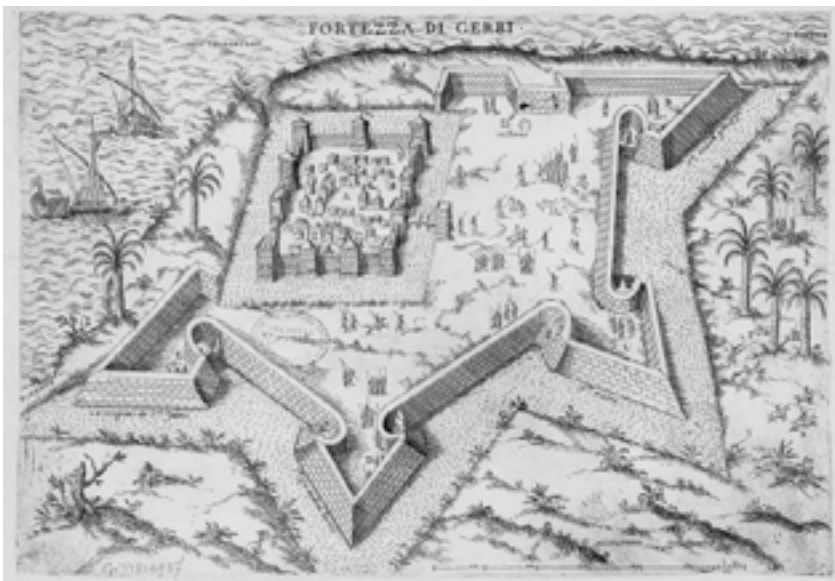
économiquement, tout en demeurant fidèle à sa foi hébraïque autour de l'antique synagogue de la Ghriba.

Selon un usage répandu en Méditerranée, différents conquérants prirent pied à Djerba. Les Phéniciens venus de Tyr y auraient établi un comptoir. A l'époque carthaginoise, une riche activité économique assurait la prospérité de l'île comme l'atteste le site

archéologique de Méninx. La présence romaine ne fut pas moins active. On doit aux Romains la chaussée reliant Djerba au continent, aujourd'hui régulièrement entretenue et élargie. Entre 1996 et 2000, des équipes scientifiques de l'Institut national du patrimoine de Tunis, de l'université de Pennsylvanie et de l'académie américaine de Rome ont identifié 250 sites incluant de nombreuses villas puniques et

romaines. Des prospections entreprises à partir de 2015 par l'Institut national du patrimoine de Tunis et l'université Louis-et-Maximilien de Munich ont mis au jour des indices sur l'urbanisme et l'activité économique de la ville antique de Méninx (Das Meninx Project (Ritter) sur klass-archeologie.uni-muenchen.de) La présence chrétienne est attestée. Au milieu du IIIe siècle, une basilique est construite dans ce qui est alors l'évêché de Girba. Deux des évêques de l'île ont assisté respectivement aux conciles de Carthage de 255 et 525. Selon Anatole-Joseph Toulotte (1892), les ruines de leur cathédrale ont pu être identifiées près d'El Kantara dans le sud-ouest de l'île. Un baptistère de cet édifice est conservé aujourd'hui au musée national du Bardo (Slaheddine Tlatli, 1967).

Toujours à l'époque antique, un extrait de l'Epitome de Ceasaribus attribué au Pseudo-Aurelius Victor nous apprend que deux empereurs romains du IIIe



■ Borj El Kebir (Borj Ghazi Mustafa) 1599

■ Mosquée Ibadite à Djerba



siècle, au temps de «l'Anarchie militaire», Trébonien Galle et son fils Volusien sont soit natifs de Djerba, soit, plus vraisemblablement, issus de cette île dont l'ancien nom était Meninx. A ce propos, Jeannine Berrebi note que la première mention du nom Girba figure dans un décret de l'an 254, peu après la mort de ces empereurs qui mentionne l'île dans l'expression

«*Creati in insula Meninge quae nunc Girba dicitur*» («*Ils sont nés [ou issus de] dans l'île de Méninx qui s'appelle maintenant Girba*») (Voir aussi Mustafa Khanoussi, Paola Ruggieri et Cinzia Vismara in *L'Africa Romana*, 2000) . Les Vandales (439-533) puis les Byzantins l'occupèrent jusqu'en 665, date de sa prise par les armées musulmanes.

Dès lors, un particularisme insulaire ne tarda pas à s'exprimer sous la forme d'un islam proche du kharijisme, connu sous le nom d'ibadisme (Ibâdhiyya). Il fallut des siècles pour que le sunnisme s'étende à une grande partie de la population, notamment au XVIIe siècle sous l'action doctrinale et pédagogique d'un champion du malékisme Sidi



■ Médersa-tombeau de Sidi Brahim el-Jomni à Houmt Souk (Djerba)

Ibrahim El Jomni, dont la sépulture située à Houmt Souk ne cesse depuis d'être l'objet d'une grande vénération.

Au XI^e siècle, les hordes bédouines hilaliennes venues d'Orient pénètrent en Ifriqiya. Toutefois, leur mode de vie de pasteurs nomades les détourna de tout intérêt pour Djerba ; ce que les habitants mirent à profit pour prendre leur indépendance durant une courte période à laquelle succédèrent les invasions des Normands de Sicile, du Royaume d'Aragon, parfois repoussées avec succès par les sultans hafsidés de Tunis. Au XVI^e siècle, les Ottomans finissent par vaincre les Espagnols et soumièrent à leur autorité l'ensemble de l'Ifriqiya, y compris Djerba.

Au XVIII^e siècle, la politique d'autonomie des beys de Tunis vis-à-vis du gouvernement impérial de Constantinople s'imposait vaille que vaille. Un des épisodes les plus intéressants de cette volonté beylicale eut pour théâtre l'île de Djerba. A l'origine, les événements concernaient uniquement la dynastie des pachas Karamanli de Tripoli - dont le modèle était calqué sur l'expérience tunisienne. Toutefois, autour de l'année 1793, une violente querelle familiale vint à surgir. Le sultan Sélim III, qui ne voyait guère d'un bon œil les ambitions dynastiques et « indépendantistes » de son vassal tripolite, entreprit aussitôt de rétablir l'ordre et, par la même occasion, de replacer Tripoli sous son autorité directe. Il confia cette tâche à un membre de l'oligarchie militaire d'Alger du nom d'Ali Borghol. En juillet 1793, celui-ci débarqua à Tripoli, chasse les Karamanli du pouvoir et exerce dès lors les fonctions de gouverneur général mandaté par la Sublime Porte. C'est alors que l'énergique Hammouda Pacha bey de Tunis (1782-1814) entra en lice. Les princes tripolitains réussirent à

quitter leur pays et courir se réfugier à Tunis. L'affaire aurait pu s'arrêter là – du moins pour les Tunisiens – si Ali Borghol n'avait pas eu l'idée d'étendre l'emprise directe de Constantinople au beylik de Tunis. Pour ce faire, il donna l'ordre à un de ses lieutenants d'occuper l'île hautement stratégique de Djerba. Ce qui fut fait le 30 septembre 1794. Pour le pouvoir husseïnite, le péril était de taille. La stabilité du régime, acquise de haute lutte était de nouveau menacée par une intervention extérieure. Aussi Hammouda décida-t-il de monter une expédition militaire avec pour mission de libérer Djerba, et, prenant le mal à la racine, de chasser Ali Borghol de Tripoli et de remettre les Karamanli au pouvoir. Deux corps d'armée furent constitués ; l'un en direction de Tripoli et le second à destination de Djerba. Dans les deux cas, le succès fut complet. L'expédition de Djerba commença le 8 novembre 1794 lorsqu'une flotte de 40 navires commandée par Ali Djaziri quitta La Goulette et débarqua sur l'île le 25. Le 2 décembre, la garnison ottomane rendit les armes tandis que la population autochtone fit amende honorable à son maître le pacha bey de Tunis.

En ce qui concerne leur personnalité, les Djerbiens se distinguent depuis toujours par leur ardeur au travail et par leur promptitude à l'émigration en quête d'une réussite dans le commerce. Commerce d'épicerie, principalement mais pas exclusivement. Les grands marchands s'installaient à Tunis où leur souk existe encore. Ils étaient souvent exportateurs et importateurs en liaison avec Tripoli, Alexandrie, Le Caire et Istanbul. Certains d'entre eux représentaient sur place les intérêts de l'Etat beylical avec le titre d'oukil. D'autres étaient associés en affaires avec des vizirs de Tunis, l'exemple le plus célèbre étant celui d'El Hâj Younès Ben Younès, engagé dans des opérations

commerciales fructueuses avec Youssouf Saheb Ettâbaa, le tout-puissant ministre de Hammouda Pacha.

Au plan politique, des familles djerbiennes donnèrent de proches collaborateurs à la dynastie beylicale husseïnite. Ainsi des Ben Ayed, famille de caïd-s gouverneurs de région et détenteurs de fermes fiscales, à l'instar des Djellouli de Sfax. Leur palais à la tunisoise construit à Cedghiane, que j'ai eu la possibilité de visiter en 1996 en compagnie d'un de leurs descendants, porte l'empreinte d'un mode de vie aristocratique dans le sillage de la cour du Bardo ; sans oublier leurs belles demeures dans la médina de Tunis et les villégiatures de printemps et d'été. Citons également l'exemple du dignitaire beylical Salah Chiboub, gouverneur de la place forte de Ghar el Melh (Porto-Farina) mort en 1865.

A partir du protectorat, les Djerbiens prirent progressivement une bonne place au sein de l'élite moderne : diplômés de l'enseignement supérieur, médecins, chirurgiens réputés, formés dans les facultés et les grands hôpitaux de France, entrepreneurs, industriels et financiers. Des hommes politiques engagés pour l'indépendance du pays étaient originaires de Djerba tels le docteur Sadok Mokaddem et, bien entendu, le puissant secrétaire général du Néo-Destour Salah Ben Youssef (1907 – assassiné en 1961).

Aujourd'hui pôle touristique et hôtelier de réputation internationale, Djerba connaît une croissance et une modernisation rapides qui bénéficient à ses habitants mais qu'il convient de maîtriser autant par l'action de l'administration que par la mobilisation des insulaires. Réputée depuis toujours pour sa douceur, l'île garde un charme unique que mettent en valeur des créations architecturales alliant avec bonheur le contemporain et le traditionnel. ■

Md.A.B.A.



La nuit, une ressource oubliée Et si la Tunisie brillait par ses étoiles ?



• Par Saïd Masmoudi(*)

Pendant longtemps, la nuit n'a jamais été pensée comme une ressource. Elle était ce vide entre deux journées, un temps mort que l'on éclairait, que l'on domestiquait, que l'on faisait disparaître sous les lumières artificielles du progrès. Plus les territoires se développaient, plus ils perdaient leur obscurité. Et avec elle, sans vraiment s'en rendre compte, ils perdaient aussi une partie de leur lien au monde.

Aujourd'hui, une bascule s'opère. Dans un monde saturé de bruit, de vitesse et de lumière, l'obscurité redevient rare. Regarder un ciel étoilé, contempler la Voie lactée – ces expériences simples sont devenues exceptionnelles. Plus de 80% de la population mondiale vit sous un ciel dégradé par la pollution lumineuse. La Voie lactée, autrefois familière aux paysans, est devenue invisible pour des millions de personnes. C'est dans ce contexte que naît l'astrotourisme. Les territoires les plus riches en étoiles sont aussi ceux que le développement classique a longtemps ignorés : zones rurales, montagnes, steppes, désert. Les marges d'hier deviennent les centres de demain.

La Tunisie possède un avantage que peu de pays cumulent. L'analyse des images satellitaires nocturnes révèle une réalité saisissante : le littoral apparaît fortement illuminé, tandis que l'intérieur du pays reste largement plongé dans l'obscurité. Cette fracture lumineuse n'est pas un handicap mais un atout inestimable : un ciel parmi les plus purs du bassin méditerranéen. Le Dahar, le Chambi, le Nord-Ouest et le Sahara offrent des zones de très faible pollution lumineuse. Le Sud bénéficie de plus de 300 nuits claires par an, autant que le Chili. Et surtout, la Tunisie est à seulement 2 ou 3 heures de vol de l'Europe. Elle peut devenir la première destination astrotouristique accessible et de proximité pour un marché européen saturé de lumière, assoiffé d'authenticité.

L'astrotourisme : une définition

L'astrotourisme désigne l'ensemble des pratiques touristiques liées à l'observation du ciel étoilé. Deux visions coexistent : l'astrotourisme scientifique, avec visites d'observatoires et télescopes, destiné aux passionnés ; et l'astrotourisme contemplatif, à l'œil nu ou en randonnée nocturne, qui séduit un public en quête d'authenticité. C'est cette seconde forme, accessible et émotionnelle, qui connaît la plus forte expansion. Elle s'inscrit pleinement dans les transitions actuelles : écologique, par la lutte contre la pollution lumineuse ; énergétique, par une gestion sobre de l'éclairage ; touristique, par la diversification de l'offre ; territoriale, par la valorisation des zones oubliées.

Un marché mondial en pleine expansion

L'astrotourisme est aujourd'hui l'un des segments les plus dynamiques du

tourisme expérientiel. Estimé à 2,15 milliards de dollars en 2024, le marché mondial pourrait atteindre plus de 11 milliards de dollars d'ici à 2033, avec une croissance annuelle moyenne de 14 à 18,7 %. Le seul segment du dark sky tourism représentait déjà 1,45 milliard de dollars en 2024 et devrait approcher les 4 milliards en 2033. Mais au-delà des chiffres, c'est la nature de la demande qui fascine. Le voyageur ne cherche plus seulement à consommer, il cherche à ressentir. Et parfois, il paie plus cher pour... moins de lumière.

Ce que font les pays qui réussissent

Plusieurs pays ont démontré qu'un ciel étoilé pouvait devenir un moteur de développement territorial. Le Chili, avec le désert d'Atacama, est le leader mondial scientifique. Les États-Unis ont structuré un réseau de Dark Sky Parks certifiés, augmentant la durée des séjours de 20 à 40 %. La Nouvelle-Zélande mise sur le luxe et la durabilité. L'Espagne, avec sa certification Starlight, intègre l'astrotourisme au tourisme rural, créant des microentreprises locales. Autant de modèles qui prouvent qu'une zone désertique ou rurale peut devenir un pôle touristique majeur avec une stratégie coordonnée

Un potentiel économique considérable

Un touriste « astro » dépense en moyenne 20 à 40 % de plus qu'un touriste classique, avec des séjours plus longs (2 à 5 nuits). Selon un scénario conservateur (50 000 visiteurs par an), les retombées atteindraient 40 millions d'euros (124 millions TND). Avec 200 000 visiteurs, on parlerait de 160 millions d'euros (496 millions TND). Ces retombées créeraient des emplois, feraient naître des microentreprises rurales et augmenteraient les revenus agricoles.

La nuit : une infrastructure invisible

Contrairement aux infrastructures classiques, la nuit est une infrastructure gratuite mais fragile. Un éclairage mal conçu, une urbanisation non maîtrisée, et elle disparaît. Protéger l'obscurité devient un acte économique. Entre 2014 et 2022, l'éclairage nocturne mondial a augmenté de 2 % par an. Mais des contre-exemples existent : la France a réduit sa pollution lumineuse de 33 % grâce à l'extinction des lampadaires après minuit. La Tunisie peut s'inspirer de cette dynamique pour protéger ses ciels tout en réalisant des économies d'énergie.

Une mobilisation nationale

Pour que cette vision devienne réalité, la Tunisie peut s'appuyer sur des forces vives déjà présentes. La Cité des sciences de Tunis, avec son planétarium et sa Nuit des étoiles, est un moteur incontournable. Le Centre national de télédétection possède une expertise précieuse pour cartographier la pollution lumineuse. Les clubs Jeunes Sciences, implantés dans les universités et les lycées, constituent un vivier de médiateurs potentiels. Une coordination nationale, réunissant ces acteurs, les ministères concernés et les représentants des régions, permettrait de structurer la filière.

Des acteurs déjà présents sur le terrain

L'astrotourisme tunisien ne part pas de rien. De nombreuses agences proposent déjà des packages de 3 à 5 jours dans le Sud, avec une nuit dans le désert. Ces séjours peuvent naturellement intégrer une veillée d'observation des étoiles. L'astrotourisme ne réinvente pas l'offre : il l'enrichit. La start-up tunisienne WildyNess (2021) illustre le modèle d'acteur qui peut porter l'astrotourisme. Spécialisée dans le



tourisme communautaire, elle connecte les voyageurs à des expériences locales authentiques et fait intervenir la population locale.

Investisseurs et autonomisation des communautés

Plusieurs projets d'hébergement durable montrent la viabilité de l'investissement privé en zones intérieures. WildyNess forme et accompagne ses partenaires locaux – agriculteurs, artisans, hébergeurs – pour qu'ils maîtrisent les outils numériques et atteignent des standards de qualité. Plus de 60 % des expériences proposées sont portées par des femmes, contribuant à leur indépendance économique. L'objectif est clair : faire profiter les retombées économiques du tourisme directement aux populations locales. Ce modèle, qui allie investissement privé, formation et inclusion sociale, est exactement celui que l'astrotourisme peut généraliser. L'astrotourisme deviendrait un levier d'émancipation pour les communautés rurales. La Loi n° 2016-71 garantit aux investisseurs étrangers la liberté

d'investissement et des incitations fiscales pour les zones intérieures.

Ce projet coche toutes les cases des bailleurs internationaux : développement rural, durabilité environnementale, inclusion sociale, faible coût d'investissement, fort impact territorial.

Vers une Route des étoiles tunisienne

À l'instar de routes existantes comme la route gastronomique, l'astrotourisme peut changer d'échelle. La Tunisie pourrait structurer des corridors de nuit : des espaces continus, préservés de la pollution lumineuse, reliant les zones agricoles, les montagnes et le désert. Une Route des étoiles jalonnait des fermes labellisées, des gîtes avec coupoles astronomiques et des centres d'interprétation. Le voyageur traverserait le pays d'une expérience nocturne à l'autre.

L'obscurité, une nouvelle richesse

La fracture lumineuse visible depuis l'espace n'est plus un déséquilibre à subir,

mais une opportunité unique à saisir. Plutôt que de chercher à illuminer ses régions intérieures, la Tunisie peut faire le choix stratégique de valoriser leur obscurité. L'astrotourisme offre une chance inédite de rééquilibrer le développement territorial, de créer des emplois durables dans des zones marginalisées, de proposer une expérience unique et de générer des revenus hors saison.

La Tunisie n'est pas en retard. Elle possède la ressource, et n'a pas encore structuré le marché. Elle peut inventer son propre modèle. Finalement, l'évidence est là : George Lucas a choisi le sud tunisien pour tourner une partie de son film Star Wars, en raison certes de ses paysages désertiques spectaculaires, mais surtout pour son ciel étoilé. Si ces sites ont été jugés suffisamment extraordinaires pour créer l'un des plus célèbres films du cinéma mondial, ils possèdent également toutes les qualités pour faire de la Tunisie une destination de référence pour le tourisme des étoiles. ■

S.M.

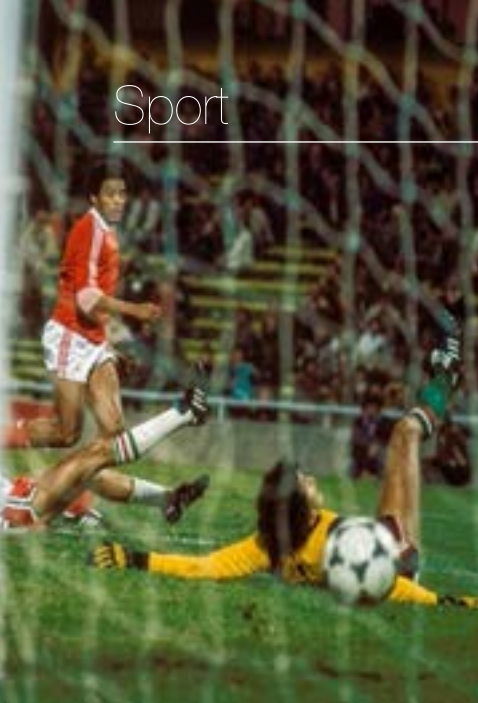
(*) Ancien ingénieur général en agronomie



**QNB à vos côtés
à chaque étape.**



qnb.com.tn



Football tunisien

L'inexorable descente aux enfers



• Par Dr Hatem Jemaa(*)

La régression de notre football est une réalité qui ne fait plus aucun doute. Cet amer constat ne se limite pas au seul bas niveau présenté par notre équipe nationale depuis quelque temps. Nos clubs aussi n'arrivent plus à remporter des titres continentaux, nous n'exportons plus de joueurs, nous avons de moins en moins d'entraîneurs sollicités à l'étranger, on fait de moins en moins appel à nos arbitres dans les compétitions internationales, notre compétition nationale n'arrive à intéresser ni les chaînes de télévision ni les publicitaires et encore moins les sponsors. Notre football n'est plus productif, n'est plus attirant, ne génère ni joie ni ferveur. Il n'est plus compétitif.

Depuis de nombreuses années, nous assistons aux contre-performances, aux désillusions, aux déceptions. A chaque fois, une éphémère colère se manifeste et enfante une «réforme» qui le plus souvent se limite tantôt à un «limogeage» tantôt à une «disgrâce», plus rarement à une «dissolution». La dernière grande réforme date de 1996 et concerne l'instauration du professionnalisme dans notre football. L'autre réforme nous a été imposée par la Fifa en 2007 et concernait la mise en conformité des statuts de la FTF avec les règles de la Fifa.

Le professionnalisme devait mener au développement de notre football, mais force est de constater que nous sommes devant un échec cuisant de l'expérience. Pour réussir, cette réforme nécessitait l'adhésion de tous. Or l'Etat n'a jamais voulu créer un environnement propice à la viabilité et au développement du football professionnel. Les «clubs professionnels» n'ont jamais voulu se débarrasser du «confort» de l'assistanat. Pire, ils ont même combattu le professionnalisme afin de se soustraire aux obligations qu'il leur impose. Les clubs veulent avoir les droits du professionnalisme sans en assumer les devoirs.

La deuxième «réforme» est celle imposée par la Fifa en 2007 et qui visait la mise en conformité des statuts de la FTF avec les règles de la Fifa. Ni la transparence financière, ni l'indépendance des instances disciplinaires, ni la clarification entre les structures administratives et le bureau fédéral, ni l'indépendance des structures techniques, ni le contrôle administratif et financier des clubs professionnels n'ont été réalisés. Seule l'élection de la totalité

du bureau fédéral a été adoptée avec en plus une particularité tunisienne : «le scrutin de listes », ce qui a fait émerger des perversions et des dérives. Petit à petit, le bureau fédéral s'est transformé en «syndicat de clubs» où chaque membre défend d'abord les intérêts de «son» club sans se soucier de l'intérêt du football. Désormais, au fil du temps, l'instance dirigeante du football est devenue un lieu où sévissent le clientélisme, le copinage, la règle du donnant-donnant. Le développement, la promotion, la compétition, la formation, le financement, la commercialisation de la compétition nationale, tous ces sujets sont absents des bilans des bureaux fédéraux des dernières décennies.

L'autre grand échec de notre football est celui de la ligue professionnelle. Créée pour gérer le football professionnel (compétition, finances, litiges, discipline...), la ligue a été cantonnée à un rôle de «chambre d'enregistrement» de la fédération, privant ainsi le football d'un puissant levier d'intervention afin d'assurer une véritable complémentarité entre football professionnel et football amateur. Cette marginalisation de la ligue a aussi desservi les clubs professionnels qui se sont privés d'une instance plus à même de défendre l'intérêt du football professionnel que n'importe quelle autre partie.

•Toutes ces déviations, digressions et perversions ont fait naître des amalgames, de la confusion, une perte des repères et une dilution des responsabilités. Retrouver un chemin balisé devient une obligation. Cette réforme doit s'appuyer sur des repères et véhiculer des valeurs :

- Le professionnalisme doit être promu.
- La complémentarité du football professionnel avec le football amateur doit être une quête permanente des instances qui dirigent le football car l'un se nourrit de l'autre et l'un nourrit l'autre.
- La conviction que le professionnalisme est un puissant élément de développement du football.
- Assurer une véritable complémentarité entre le football professionnel et le football amateur.

L'autre grande balise consiste à ce que tous admettent que le football est une activité humaine qui s'apprend : on ne naît pas footballeur, on le devient à force d'entraînement et d'apprentissage bien conduits. De plus, il doit être admis que l'organisation pyramidale des instances du football est faite pour l'inclusion et non l'exclusion, encore moins la marginalisation. Cet indispensable balisage de toute réforme doit se traduire dans des textes contraignants à caractère légal, statutaire et réglementaire où chacun joue son rôle. S'obstiner à considérer le sport comme un service public ne sert pas le sport. Le sport est une activité humaine qu'il faut encourager, développer et diffuser. Malheureusement, nous sommes très loin d'une relation saine basée sur les droits et devoirs de chacun et qui sert l'intérêt général. L'Etat, avec ses deux composantes centrale et loco-régionale, a pour mission de promouvoir et de développer la pratique du sport en général et le football en particulier. Les clubs, quant à eux, ont pour mission d'encadrer la pratique sportive. Les instances dirigeantes doivent se consacrer à permettre une saine émulation et le développement du football. C'est à ce prix que notre football pourra retrouver un cheminement vertueux à même de mettre fin à cette chute inexorable qu'il connaît depuis plusieurs décennies. ■



S.M.

(*)Médecin du Sport
Ex-médecin de l'Equipe Nationale de
football 1994-1998.



FIBRE BOX ACTIVI طيفك بـ 50M بسووم 30M

Promo



ooredoo
طوّر عالمك

عرض متوفّر بإشتراك 12 و 24 شهر في المناطق
اللي تتوفّر فيها الخدمة.
عرض صالح حتى 31 أوت 2026.



**Libéralisme, Révolution
et Constitutionnalisme.**
**Essai sur la philosophie libérale
de Benjamin Constant**
Par Hatem M'rad
AC Éditions, 2026, 496 pages, 48 DT



Benjamin Constant Revisité par Hatem M'rad

"**A** ma très chère épouse Leila, qui a patiemment fait sienne, des années durant, mes propres contraintes pour la confection de cet ouvrage, entamé très tôt, resté longtemps au placard, maintes fois différé, souvent repris, enfin complètement refondu.» Cette dédicace rédigée par Hatem M'Rad, politiste de renom, à son épouse résume le long chemin de réflexion et de remise à maintes fois sur le métier, de cet ouvrage. Intitulé *Libéralisme, Révolution et Constitutionnalisme. Essai sur la philosophie libérale de Benjamin Constant*.



il est bien davantage qu'une étude historique consacrée à un penseur du XIX^e siècle. Il constitue une réflexion de fond sur les origines du libéralisme politique, sur les mécanismes qui permettent de contenir le pouvoir et sur les conditions indispensables à la préservation des libertés individuelles. L'auteur défend une thèse forte : si John Locke a jeté les bases philosophiques du libéralisme, c'est Benjamin Constant qui lui a donné sa véritable architecture politique, en élaborant une doctrine cohérente fondée sur les garanties constitutionnelles, la limitation du pouvoir et la primauté de la personne humaine.

Professeur de science politique et fin connaisseur de la pensée libérale, Hatem M'rad poursuit ici une œuvre intellectuelle entamée depuis plusieurs décennies autour des rapports entre liberté, démocratie et pouvoir. Son ouvrage impressionne d'abord par son ampleur : près de 300 pages denses, solidement documentées, nourries des écrits de Constant mais aussi des grands auteurs du libéralisme européen. L'ambition est clairement assumée : restituer le «libéralisme originaire»,



ATB

البنك التجاري التونسي



3ème Édition

100 JOURS SAKAN

ثالث فرصة في حياتك

CRÉDITS IMMOBILIERS À **TAUX TRÈS AVANTAGEUX !**

Simulez
votre crédit



débarrassé des caricatures idéologiques qui ont progressivement brouillé sa compréhension.

L'ouvrage est construit avec méthode. Après un prologue consacré à la personnalité et au parcours intellectuel de Benjamin Constant, quatre grandes parties développent successivement sa critique du despotisme, sa lecture de la Révolution française, sa théorie du constitutionnalisme libéral puis sa conception de la liberté individuelle. Cette progression permet au lecteur de comprendre comment Constant bâtit une véritable philosophie politique où chaque élément renforce l'autre : la limitation du pouvoir protège les libertés, tandis que les libertés justifient l'existence d'institutions constitutionnelles solides.

L'un des grands mérites de ce livre est de rappeler que Constant ne s'est pas seulement opposé au despotisme d'un homme, incarné par Napoléon, mais aussi au despotisme de la majorité. Cette distinction, particulièrement actuelle, nourrit une réflexion stimulante sur les dérives possibles de la souveraineté populaire lorsqu'elle cesse de respecter les droits fondamentaux des individus. Pour Constant, la démocratie ne suffit pas à garantir la liberté ; elle doit être encadrée par des contre-pouvoirs, des institutions indépendantes et une véritable culture constitutionnelle. La démonstration est particulièrement convaincante lorsque Hatem M'rad revient sur l'idée centrale de la « *liberté des Modernes* », probablement l'apport le plus célèbre de Benjamin Constant. Là où les Anciens privilégiaient la participation permanente aux affaires publiques, les sociétés modernes reposent d'abord sur la protection des droits individuels : liberté d'opinion, de conscience, de presse, de propriété, de commerce ou encore de

religion. Cette distinction éclaire nombre de débats contemporains sur les rapports entre État, société civile et libertés publiques.

L'intérêt de l'ouvrage dépasse ainsi largement l'histoire des idées. Dans un contexte international marqué par la montée des populismes, des régimes autoritaires et des remises en cause de l'État de droit, cette relecture de Benjamin Constant apparaît d'une étonnante actualité. Sans jamais céder à l'anachronisme, Hatem M'rad montre combien les interrogations du penseur franco-suisse rejoignent celles de nos démocraties contemporaines : jusqu'où peut aller le pouvoir ? Comment empêcher l'arbitraire ? Quels mécanismes institutionnels permettent réellement de protéger les libertés ?

On pourra certes regretter que la densité de l'analyse et l'abondance des références académiques rendent parfois la lecture exigeante pour un public non spécialiste. Mais cette exigence constitue aussi la force de l'ouvrage, qui s'impose comme une contribution majeure à la compréhension du libéralisme politique classique.

À l'heure où le mot « libéralisme » fait souvent l'objet de simplifications ou de récupérations idéologiques, Hatem M'rad invite à revenir aux sources. Son livre rappelle que le libéralisme politique, dans son acception originelle, est d'abord une philosophie de la liberté, de la limitation du pouvoir et de la dignité de la personne humaine. Une lecture précieuse, non seulement pour les chercheurs et les étudiants en science politique, mais aussi pour tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir de la démocratie constitutionnelle. ■

H.J.



Taoufik Behi

L'artiste qui nous oblige à repenser la culture en Tunisie



Il construisait des mondes invisibles. Sa disparition révèle une autre invisibilité, plus dérangeante : celle de la place que nous accordons à nos artistes, à ceux qui, sans faire de bruit, donnent une forme sensible à notre pays.

Le 6 juillet 2026, la Tunisie a perdu Taoufik Behi. Moi, j'ai perdu plus qu'un frère: j'ai perdu un ami. Et pourtant, il ne s'est pas vraiment éteint. Il a simplement changé de présence. Il demeure dans ces images que nous avons regardées sans toujours savoir qu'elles portaient sa signature, dans ces atmosphères qui nous ont traversés, dans ces mondes qu'il construisait avec une discrétion presque invisible. Taoufik était de ceux qui façonnent sans se montrer, qui préfèrent la justesse au bruit, la profondeur à l'apparence.

Né à Kairouan, nourri très tôt par les ciné-clubs, et après avoir emprunté les chemins de l'urbanisme et de l'architecture, il s'est formé en Europe aux métiers du cinéma. Puis il était revenu, comme on revient à un amour ancien, pour gravir patiemment chaque échelon jusqu'à devenir chef décorateur. Ce parcours à la croisée des disciplines lui a permis de penser l'espace comme un récit : chez lui, rien n'était décoratif, tout avait un sens. Peintre, sculpteur, musicien, comédien, conteur, Taoufik appartenait à cette famille d'artistes complets pour qui chaque geste, chaque matière, chaque lumière peut se traduire en langage.

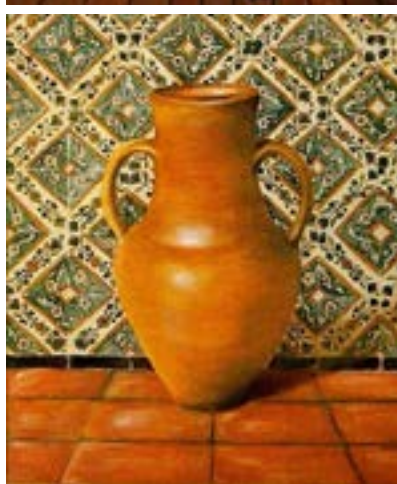
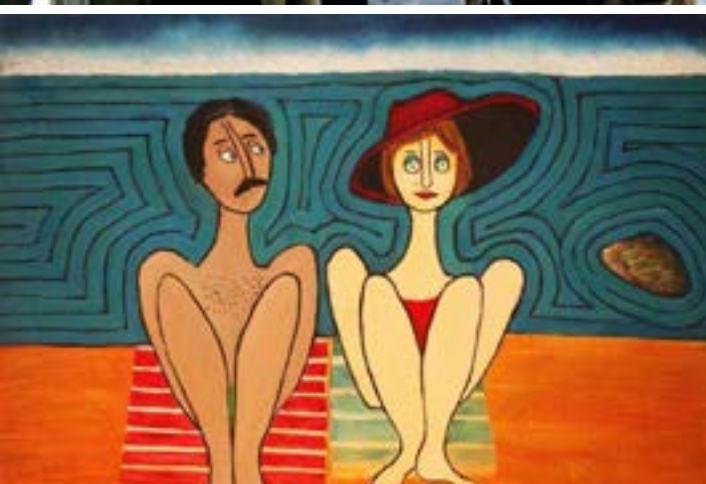
Plus de quarante films, en Tunisie et au-delà, portent son empreinte. Sa devise résume une vie de travail et d'humilité : *«Un décor réussi est celui que le spectateur ne voit pas, mais dont il ressent l'effet»*. Taoufik créait des mondes qui ne cherchaient pas à se montrer, mais à nous habiter. Et c'est peut-être là que réside le paradoxe le plus douloureux : ceux qui rendent les mondes visibles sont souvent les plus invisibles.

Son frère, le cinéaste Ridha Behi, disait que *«ses mains savaient donner chair aux rêves»*. Mais derrière les films et les décors, il y avait l'homme. Le frère qui vous appelle pour vous faire rire, le magicien de la famille qui amuse les enfants et apaise les adultes, avec un humour tendre et une générosité sans égale. Taoufik ne cherchait ni la lumière, ni les honneurs. Il cherchait la justesse, la beauté, la vérité d'un geste bien accompli.

Les artistes ne partent jamais vraiment. Ils ne laissent pas seulement des œuvres : ils nous transmettent la force d'une lumière, la douceur d'un silence, la puissance d'une couleur. Ils nous apprennent à regarder un film comme on regarde un pays: dans ses nuances, ses contradictions, ses fragilités et



• Par Khadija Taoufik Moalla



ses rêves. C'est pour cela que Taoufik ne peut pas nous quitter. Il a changé la façon dont nous voyons la Tunisie, dont nous nous souvenons d'elle.

Et pourtant, derrière cet hommage, une autre douleur affleure, plus collective. Dans notre pays, ceux qui donnent d'eux-mêmes sont trop souvent ceux que l'on traite avec le moins de considération. Nous aimons les œuvres, mais nous oublions les vies qui les portent. Nous savons écrire de très beaux textes quand ils ne sont plus là, mais combien de gestes simples — un appel, une lettre, un contrat digne, une protection minimale — ont été offerts à temps ? Les artistes n'ont pas besoin de reconnaissance posthume, ils ont besoin de sentir, ici et maintenant, que leur travail compte, que leurs décors, leurs scénarios, leurs musiques sont une part de notre dignité collective.

Chaque film auquel Taoufik a contribué était une vitrine silencieuse pour la Tunisie... une forme de diplomatie sensible. Sans grands discours, il a contribué à inscrire la Tunisie sur la carte du cinéma, à montrer que notre pays sait aussi parler au monde par la beauté, par le rêve, par l'imaginaire. Sa disparition est une alerte douce, à son image. Elle nous oblige à regarder autrement ce que nous pensions secondaire. Tant que nous n'en prenons pas conscience, nous continuerons à produire les mêmes effets : des talents reconnus ailleurs, fragilisés ici, célébrés trop tard.

Taoufik Behi nous laisse une œuvre. Mais il nous laisse surtout une responsabilité, presque une injonction silencieuse : regarder autrement ce que nous ne voyions pas, ce qui ne se voit pas toujours mais qui tient tout le reste. Comprendre que la culture n'est pas un luxe que l'on ajoute à une nation quand il reste des miettes dans le budget. Elle est ce qui lui donne une âme, une voix, une continuité.

Lui rendre hommage aujourd'hui, c'est refuser que cette histoire se répète dans l'indifférence. C'est, sans slogans, replacer la culture au cœur de nos choix : dans la manière dont nous parlons de nos artistes, dont nous les accompagnons, dont nous nous souvenons d'eux avant qu'il ne soit trop tard. C'est aussi un geste intime : décider d'aller voir leurs films, d'acheter leurs œuvres, de soutenir leurs projets, de les entourer.

Alors, la véritable question n'est pas seulement de savoir comment honorer Taoufik Behi. Elle est de savoir si nous sommes prêts à faire en sorte que ceux qui lui ressemblent — aujourd'hui et demain — n'aient plus à créer dans l'ombre d'un pays qui dépend pourtant de leur lumière.

Si nous sommes prêts à être à la hauteur de ce qu'ils nous offrent, pour que la douleur d'un départ se transforme, enfin, en une promesse tenue. ■

K.T.M.

Radhouane Maazoun

La caméra chevillée au corps

«Je voudrais faire un bon film, un très bon film, tout est déjà dans ma tête, dans mes papiers, dans mes rêves, dans ma vie !» Radhouane Maazoun est parti trop tôt, sur un goût d'inachevé, sans avoir pu concrétiser son vœu le plus cher. Son cœur a lâché début juillet.

Malgré une belle carrière dans les courts métrages, les spots, les émissions télévisées, l'Université de Tunis et celle du Roi Saoud en Arabie saoudite, il était resté sur sa faim, déterminé à réussir un long métrage. Les préparatifs étaient bien avancés.

Scénariste, réalisateur et coproducteur, titulaire d'un doctorat en cinéma obtenu à la Sorbonne Paris 1 en 1980, Radhouane Maazoun fut également un excellent enseignant universitaire à l'Isad puis à l'Isam, avant de partir exercer pendant plus de dix-sept ans en Arabie saoudite (1996-2013). Cette parenthèse à Riyad l'éloigna quelque peu de la scène tunisienne, mais son retour à Tunis lui permit de retrouver pleinement ses marques.

Radhouane était un «camarade de génération» de Moncef Dhouib et Mohamed Damak, un cadet de Nouri Bouzid. Passionné de cinéma dès le lycée, il promènera de sa caméra un regard profond sur ce qui l'entoure. Avec Abdeljabbar Ayadi, son ami d'enfance, il réalisa le documentaire de référence «Sfax... ma mémoire», témoignage d'un profond attachement à leur ville natale et à son héritage culturel et social. Ensemble, ils feront un beau parcours et resteront toujours liés par une amitié solide. À peine rentré de Paris en 1980, il prêta main-forte à la nouvelle unité de production de la Radio-Télévision tunisienne implantée à Sfax, réalisa de nombreuses émissions et documentaires, notamment le jeu culturel à grand succès produit par Abdelmajid Haj Kacem et Nejiba Derbel. Il poursuivra parallèlement sa carrière universitaire, tout en enrichissant son œuvre audiovisuelle et cinématographique. Créatif, exigeant, doté d'un vaste imaginaire et d'une grande culture, il se donnait sans retenue à son art. Sa patience est légendaire, à la mesure de sa modestie. A-t-il payé cher ses choix ? De travailler pour la Télévision tunisienne ? De sacrifier des années au sein de son unité à Sfax ? De rester longtemps en Arabie Saoudite ? De laisser passer tant d'opportunités ? Il n'avait jamais rien regretté.

Au-delà du cinéaste, du professeur et du chercheur, ceux qui ont connu Radhouane Maazoun évoquent un homme d'une grande élégance morale, généreux dans la transmission de son savoir, discret dans ses succès et profondément attaché aux valeurs. Un passeur de savoir, d'images et de culture.

Allah Yerhamou !🇹🇳



eni i-Sint

La performance italienne

THERMIQUE & HYBRIDE



Hommage à...

Mohamed Mehrezi

Le journaliste, l'ambassadeur



Avec la disparition du journaliste et de l'ambassadeur Mohamed Mehrezi, fin juillet, à l'âge de 92 ans, c'est une page riche en souvenirs de l'histoire des premières années de l'indépendance de la Tunisie qui se ferme. Sadikien, bilingue, avant de maîtriser l'anglais, grand de taille, et la moustache fournie, il avait été pendant de longues années aux côtés de Bourguiba, le magnétophone porté en bandoulière. Recruté par la Radio tunisienne en 1956, il avait fait partie de la toute jeune équipe de journalistes devant assurer la relève, couvés par Béchir Mhadhebi, Béchir Ben Yahmed, Hamed Zeghal, Mohamed Ben Smail et Chedli Klibi.

Mohamed Mehrezi sera de tous les grands événements en Tunisie, de tous les voyages présidentiels à l'étranger. On le retrouve à Washington DC en mai 1961, lorsque le président américain John F. Kennedy, fraîchement élu, recevait son premier hôte, le président Bourguiba. Mehrezi ne ratera aucun détail sonore. Il accompagnera Bourguiba en visite officielle en Arabie saoudite, jusqu'à La Mecque, lors de la Omra, avec le rare privilège de pénétrer à l'intérieur de La Kaaba... Il ne le quittera pas d'une semelle, jusqu'à ce qu'une opportunité de carrière lui soit offerte. Mohamed Mehrezi s'engagera en 1963 dans la diplomatie publique, nommé chef du bureau de l'information de l'ONU à Tunis. Il passera trois années avec les Nations unies, avant d'être rappelé par Bourguiba en 1966 pour présider au journal télévisé de la nouvelle chaîne toute naissante. Le style, le ton, la diction et l'image fascineront les téléspectateurs. Une véritable école tunisienne de journalisme radiophonique et télévisé est née.

Cinq ans après, il intégrera le ministère des Affaires étrangères et commencera alors une carrière diplomatique. Mohamed Mehrezi sera affecté à Londres en 1970 en qualité de conseiller diplomatique. Son retour à Tunis coïncidera avec la délocalisation du siège de la Ligue des États arabes et la nomination de Chedli Klibi à la tête de son secrétariat général... Il y sera appelé en tant que directeur du protocole (1978-1981).

Bourguiba le nommera ambassadeur de Tunisie au Qatar et à Bahreïn avec résidence à Doha (1981-1986), puis de retour au ministère, il sera chargé de l'information (1986-1989). Dernier poste à l'étranger, Mohamed Mehrezi sera affecté en 1989 à Prague où il restera cinq ans, jusqu'à son départ à la retraite en 1994. Réservé, gardant sa bonne allure et toujours élégant, Mohamed Mehrezi livrera quelques souvenirs, avant son décès, sans jamais tout révéler.

Paix à son âme. ■



EX5



THE NEXT GENERATION SUV

100%  ÉLECTRIQUE

SOTUDIS
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE



VISITEZ NOTRE SITE WEB

WWW.GEELY-TUNISIE.COM

APPELEZ-NOUS AU

70 131 000

SUIVEZ-NOUS    

إقامة **GALAXIE 2**

أريانة الصغرى - طريق رواد



رفاهية، راحة، وموقع مميز

نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى - طريق رواد، وهو مشروع سكني راقٍ يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+3 / S+2 / S+1

إقامة مؤمنة

مأوى سيارات

قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع **SIMPAR**



29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn

Hemdane Ben Aissa, Un illustre directeur aux Nations unies

Il était très apprécié à New York, au sein des Nations unies, cité en exemple de droiture, de compétence et de courtoisie. Hemdane Ben Aissa, longtemps directeur du Département de la coopération technique pour le développement des Nations unies (Untcd), nous a quittés fin juillet, à Tunis, à l'âge de 91 ans. Ce brillant juriste, diplômé de Harvard, a passé plus de 60 ans de sa vie à New York, accédant à de hautes fonctions dans le système des Nations unies. Il avait été choisi par le secrétaire général de l'ONU pour diriger l'Untcd qui supervisait et coordonnait l'assistance technique et l'appui économique aux pays en développement. Une mission délicate, relayée sur le terrain, aux quatre coins du monde.

Tout avait commencé pour lui au lendemain de l'indépendance lorsqu'il rejoindra le ministère des Affaires étrangères et participera à la création du premier noyau de la coopération internationale. Hemdane Ben Aissa ne tardera pas à obtenir sa première affectation en poste à l'étranger. Il sera alors nommé à l'ambassade de Tunisie à Paris. L'occasion lui sera offerte d'assurer l'intérim de l'ambassadeur en qualité de chargé d'affaires.

L'ONU, à la recherche de jeunes fonctionnaires talentueux, lui propose de rejoindre ses rangs. C'est ainsi qu'il partira pour New York et commencera une belle carrière internationale, bravant tant d'obstacles, gagnant l'estime de tous. Sa parfaite connaissance des différentes résolutions et décisions, sa maîtrise du mode opératoire, sa vaste culture seront des atouts majeurs qui lui permettront de mériter des promotions à des positions élevées. Il se distinguait aussi par sa discrétion, son efficacité et sa capacité de trouver des solutions pratiques à des questions compliquées et de faire aboutir ainsi des négociations annoncées difficiles. Tous louaient son abnégation à la tête de l'une des directions les plus importantes et les plus prisées des Nations unies.

Hemdane Ben Aissa laisse le souvenir impérissable d'un illustre diplomate tunisien, devenu haut fonctionnaire des Nations unies, qui a su servir avec compétence et dévouement. Un homme aimable, discret et généreux, fidèle en amitié. ■





• Par Aymen Bouali

Internet nous a promis le monde, les algorithmes nous ont rendu le voisin

Lorsqu'Internet est arrivé, on nous l'a présenté comme une formidable promesse d'ouverture. Les distances allaient s'effacer, les cultures se rencontrer et les idées circuler sans frontières. Le monde deviendrait enfin ce fameux «village planétaire» où chacun pourrait parler à chacun.

Pendant un temps, cette promesse a semblé se réaliser.

Je me souviens du publinet où, avec 1 500 millimes, je louais une heure de connexion. Une heure seulement, mais quelle heure ! Je pouvais consulter une encyclopédie, lire un journal étranger, découvrir une université située à l'autre bout du monde ou tomber, presque par hasard, sur une culture dont j'ignorais tout. Personne ne décidait à ma place de ce que je devais regarder. Je cherchais, je me trompais de chemin, je revenais en arrière. Cette liberté de se perdre faisait peut-être toute la richesse d'Internet.

Avant même cela, il existait d'autres manières de découvrir le monde. Mon père me racontait qu'à treize ans, il correspondait par lettres avec une jeune Française. Il fallait écrire, attendre la réponse, ouvrir l'enveloppe et découvrir quelques fragments d'une vie lointaine. Aujourd'hui, nous pouvons contacter des millions de personnes en une seconde. Pourtant, il n'est pas certain que nous soyons devenus plus ouverts.

Les réseaux sociaux ne nous enferment pas en fermant une porte. Ils procèdent plus discrètement. Facebook, Instagram ou TikTok observent ce qui retient notre attention : une recherche, un clic, une vidéo regardée jusqu'au bout ou quelques secondes d'hésitation avant de faire défiler l'écran. Peu à peu, les mêmes

sujets reviennent, les visages se ressemblent et les opinions qui nous plaisent prennent davantage de place.

Nous croyons parcourir le monde alors que nous tournons parfois dans un quartier numérique construit autour de nos habitudes. Nous avons accès à des milliards d'individus, mais l'algorithme finit souvent par nous ramener au voisin, au cousin du voisin ou à l'influenceur qui filme son petit-déjeuner comme s'il annonçait une découverte scientifique.

Même les vidéos dites culturelles peuvent donner une fausse impression de connaissance. On en regarde vingt, on se sent presque devenu historien, médecin et astrophysicien, puis on essaie de se rappeler ce que l'on a appris. Le bilan est parfois sévère : quelques images, deux phrases approximatives et le nom d'un pays dont on a déjà oublié la capitale.

Le problème n'est pas Internet lui-même, mais l'abandon progressif de notre curiosité aux plateformes. Retrouver sa liberté ne signifie donc pas nécessairement jeter son téléphone, même si l'idée peut devenir tentante après trois heures de défilement. Cela signifie choisir de nouveau ce que l'on veut lire, chercher et comprendre.

Un livre, un journal ou un magazine ne clignote pas pour retenir notre attention. Il ne nous espionne pas et ne nous félicite pas avec un petit cœur rouge. Il exige seulement une chose devenue presque révolutionnaire : que nous restions quelques minutes au même endroit. ■

A.B.
Universitaire